



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	05	EDUCATION	07	SOCIAL	02
SANTE PUBLIQUE	02	ECONOMIE	03	INFRASTRUCTURE	05
RURAL	13	ADMINISTRATION	13	GOVERNANCE PUBLIQUE	03

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1557

14 Mai 2018

14 May 2018

8H37/8:37 AM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	002/DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 23 AVRIL 2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00002/DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DE L'ACQUISITION DES BIDONS DE CONSERVATION DE LAIT AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS DE CONSULTATION SUS-VISÉ, QUE LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION Y RELATIF EST MODIFIÉ COMME SUIT :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	007/AONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/ TAI/2018 Lire
	Titre/objet	N°007/AONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/ TAI/2018 DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE N'DONKOL DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-05-2018

3	Reference	006/AONO/DDM/V.NT/2018 DU 26/04/2018 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 /DAO/PR/MINMAP/DRS/DDVNT/2018 DU 26/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I.) BIYI AKOUM ESSE J'E'E POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'OLAMZE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-05-2018

4	Reference	007/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDLC/DPM/TAI/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDLC/DPM/2018 DU 16/04/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-05-2018

5	Reference	03Bis/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03BIS/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 08/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMDJO DANS LA COMMUNE DE BANGOU(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [002/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018 DU POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSL) DE MBONDOUA DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-05-2018

7

Reference [001_/D/CENEEMA/DAF/SEEXP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°_001_/D/CENEEMA/DAF/SEEXP DU __20 AVRIL 2018__ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 15 MARS 2018, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES PRESTATIONS DE SÉCURISATION ET DE GARDIENNAGE DES BÂTIMENTS DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [ADDITIF N° 001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001 A TOUS LES SOUSMISSIONNAIRES RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'UREGENCE (RELANCE) N°011/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-TBEC/2018 DU 24/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER A LA SAR/SM DE KOUROM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN (PREMIERE PHASE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

9

Reference [01/C/C-BWA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/C-BWA/2018 BANWA COUNCIL PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES DU DAO 08

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

10

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT REPORT DE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/APN/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES DE SERVICE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

11

Reference [01/C/C-BWA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/C-BWA/2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES DU DAO 06

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	01/C/C-BWA/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/C-BWA/2018 BANWA COUNCIL PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES DU DAO 07
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

13	Reference	ADDITIF N° 001 A/S 005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN ONDULEUR TRIPHASE ET TROPICALISE DE 80KVA ET DES SERVEURS INFORMATIQUES ET MATERIELS ASSOCIES AU PORT AUTONOME DE DOUALA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE : LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIIT :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	ADDITIF MODIFICATIF Lire
	Titre/objet	OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE NATIONAL COCOA AND COFFEE BOARD ADDITIF MODIFICATIF DEMANDE DE CONSULTATION N°005/DC/ONCC/CPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES HYGROMETRES A L'ONCC.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A TOUS LES SOUSMISSIONNAIRES RELATIF A AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-AI/2018 DU 16/04/2018 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MALANTOUEN, DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

16	Reference	006/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/C1PM/ TBEC/2018 Lire
	Titre/objet	N°006/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/C1PM/ TBEC/2018 DU23/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-05-2018

17	Reference	016/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018 DU 23/04/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CCIMMUNALE ZIMBI-BODEN (8,00KM) DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [015/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018 DU 23/04/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NGUELEBOK DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-05-2018

19

Reference [08 /AONO/RN/D42/COMIVIUNE - GUIDER/SCPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°08/AONO/RN/D42/COMMUNE - GULDER/SCPM/2016 DU 24/04/2018 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ABATTOIR DE GUIDER. DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION DU NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL / 2018 IMPUTATION : 220-100

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-05-2018

20

Reference [06/AONO/MINMAP/DR OU/DD BTOS/CDPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINMAP/DR OU/DD BTOS/CDPM/18 DU 11 MAI 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR DJIBOUTI-MARCHE FRONTALIER (LIEUDIT TSEUKA'A), ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS ; LONGUEUR : 5,300KM

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 04-06-2018

21

Reference [003/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet 003/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2018 DU 08/05/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES A L'ECOLE PUBLIQUE DE KRAWA-MAFA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DEMAYO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-05-2018

22

Reference [004/AONO/CMOZ/SG/CIPM/AI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CMOZ/SG/CIPM/AI/2018 DU EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN AMOZOGO-KAMDJIDIJI DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2018

23

Reference [44/18/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°44/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE 350 TONNES D'ACIDE SULFURIQUE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	47/18/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°47/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BANDE D'ETANCHEITE BOITES A VIDE, TAPIS ALIMENTATEUR ET DIVERSES BOITES A VIDE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-06-2018

25	Reference	006/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/TBEC/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/TBEC/2018 DU 08 MAI 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENT AU CETIC DE OUZAL (LOT NT), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES A L'EP DE KORSAMBA ET A L'EP DE KARAZAWA (LOT N°2), CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPE AL'ECOLE MATERNELLE DE MOSKOTA ET CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AL'ECOLE MATERNELLE DE MOZOGO (LOT N°3) DANS LA COMMUNE DEMOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD(03 LOTS)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-05-2018

26	Reference	50/18/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°50/18/AONO/SDCC/CIPM PORTANT SUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-05-2018

27	Reference	58/18/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°58/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES AU PROFIT DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-05-2018

28	Reference	10/AONO/C-MDA /CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-MDA /CIPM/2018 DU 11 MAI 2018 EN PROCÉDURE NORMALE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAR ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA RÉGION DE L'OUEST, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	12-06-2018

29	Reference	004/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 26 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES BÂTIMENTS DU CENEEMA FINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [001/AONO/CAR/YDE 1er/ CIPM/ Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAR/YDE 1ER/ CIPM /18 DU 14 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE D'ETOUDI (YAOUNDÉ 1ER).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-06-2018

31

Reference [N°001/DC/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/TAI/2018 Lire](#)

Titre/objet N°001/DC/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/TAI/2018 DU23/04/2018 POUR L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE LA VILLE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-05-2018

32

Reference [002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/CIPM/2018 Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/CIPM/2018, DU 26 AVR /2018 POUR L'ACQUISITION DES VACHES LAITIÈRES DE RACE HOLSTEIN, POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGETAIRE : 22 28 06

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-05-2018

33

Reference [01/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDBTOS/CDPM/2018 Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDBTOS/CDPM/2018 DU 11 MAI 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DU BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE BALEPO

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-06-2018

34

Reference [001/DDC/C.MOZ/CIPM/AI/2018 Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN° 001/DDC/C.MOZ/CIPM/AI/2018 DU 08 MAI 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE A L'ÉCOLE MATERNELLE DEMOSKOTA ET A L'EP DE GOKORO DANS LA COMMUNE DEMOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2018

35

Reference [001 /DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2017 Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° _001_/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2017 DU _26 AVRIL 2018_, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS DE TOPOGRAPHIE AU CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [003/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP-M°BYO/DDMINEE-M°BYO/](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP-M°BYO/DDMINEE-M°BYO/CDPM/2018 DU 04/05/2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04) FORAGES DANS LES VILLAGES MBAMTI-KATARKO, TOUKOUROUA ET MBAMTI-DJOUMBARE, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-05-2018

37

Reference [004/DC/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2018 DU 15 MAI 2018 PORTANT CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LE VILLAGE MBATOUA, COMMUNE DE YOKO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-06-2018

38

Reference [01/DC/EDC/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/EDC/CIPM/2018 DU 11 MAI 2018 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'ENTRETIEN DES BATIMENTS & ESPACES VERTS DES BARRAGES RESERVOIRS DE MBAKAOU, MAPE ET BAMENDJIN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-06-2018

39

Reference [10/C/C/MDA/SG/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 10/C/C/MDA DU 09 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPCL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C-MDBA-BTOS/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KON TSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA-DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (PHASE 1) : (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [COMMUNIQUE N°2141-18/DG/PAD/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°2141-18/DG/PAD/2018 DU 04 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 24 JANVIER 2018 RELATIF A L'AUDIT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [010/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°010/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 6 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + Secrétariat et BUREAU DIRECTEUR À LA SAR/SM DE BENGAR-ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK- DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

42

Reference [012/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE YINGUI-DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

43

Reference [03/C/C/EBONE/SG/2018 DU 02/05/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE 03/C/C/EBONE/SG/2018 DU 02/05/2018 A/SAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/MINATD/RLT/ DMGO/SG/2018 DU 15 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLOKAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO. ET APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINATD/ RLT/ DMGO/SG/2018 DU 15 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKONGNINE ET DE MAMBELLION, ARRONDISSEMENT DE NLOKAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO EN DEUX LOTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

44

Reference [013/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE KOUEDJOU (4 KM) DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: MAIRE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

45

Reference [001_/C/CENEEMA/DAF/SEEXP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/CENEEMA/DAF/SEEXP DU 20 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 15 MARS 2018, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES PRESTATIONS DE SÉCURISATION ET DE GARDIENNAGE DES BÂTIMENTS DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference 011/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°011/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 6 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE BONÉPOUPA. MAÎTRE D'OUVRAGE: PROVISEUR LYCÉE DE BONÉPOUPA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 006/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 du 14/05/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 14 MAI 2018 AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONR/FODECC/CIPM-FODECC/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2017, 2018 ET 2019 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

48	Reference 03/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/ BSCM DU 09/05/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0003/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/ BSCM DU 09 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/CMPM/MINAS DU 05 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SERVICES CENTRAUX (BATIMENT ANNEXE) DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference COMMUNIQUE N°2141-18/DG/PAD/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°2141-18/DG/PAD/2018 DU 04 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 24 JANVIER 2018 RELATIF A L'AUDIT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU PORT AUTONOME DE DOUALA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

50	Reference DECISION N°0940-18/DG/PAD/2018 DU 04/05/2018 Lire Titre/objet DECISION N°0940-18/DG/PAD/2018 DU 04/05/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ NECT, BP 12523 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 24 JANVIER 2018 RELATIF À L'AUDIT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	010/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 010/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/ PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + SECRETARIAT ET BUREAU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE BENGA ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK -DEPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL; MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

52	Reference	011/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 011/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE BONÉPOUPA-(ARRONDISSEMENT YABASSI)-DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL ; MAÎTRE D'OUVRAGE : PROVISEUR LYCÉE DE BONÉPOUPA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

53	Reference	012/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 012/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE YINGUI DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL ; MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

54	Reference	DECISION N°0783-18/DG/PAD DU 18/04/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0783-18/DG/PAD DU 18/04/2018 FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE DRAGAGE ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE PENDANT LES TRAVAUX DE DRAGAGE DES PLANS D'EAU AU PORT DE DOUALA APRÈS CONSULTATION DES ENTREPRISES (EN PROCÉDURE D'URGENCE) DU 14 FÉVRIER 2018.-
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	19/DM/DA/SG/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 19/DM/DA/SG DU 09 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 9/AONO/C-MDBA-BTOS/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KONTSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA- DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS(PHASE 1) : (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference 013/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N° 013/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE KOUEDJOU (4 KM) DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL; MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018 Routes et Infrastructures Routières N/A
-----------	---	--

57	Reference 003/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/ BSCEMv DU 09/05/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°0003/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/ BSCEMV DU 09/05/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0003/LC/MINAS/CMPM/2018 POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES SERVICES CENTRAUX (BATIMENT ANNEXE) DU MINISTERE DES AFFAIRESSOCIALES, SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CMPM/MINAS DU 05 MARS 2018. Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	---	--

58	Reference 03/RQ/ECITB/PNDP Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	REQUEST FOR QUOTATION DOCUMENTN° 03/RQ/ECITB/PNDP/OF 03RD MAY 2018FOR THE CONSTRUCTION OF A 5M SPAN BRIDGE LINKING MBONGHAS AND SIMONKOH AND INSTALLATION OF A \$1000 RING CULVERT AT SIMONKOH IN ELAK MUNICIPALITY Routes et Infrastructures Routières 23-05-2018
-----------	---	--

59	Reference 126/MINMAP/RDNW/DDB/SP/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (PIS), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFIES FOR THE FORTH (4) TIME THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER: 1)OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:09/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 7TH MARCH 2018 FOR THE THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GSSHUKOV MBIAME IN MBVEN, SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, INSTEAD OF SUBMISSION OF BIDS 4TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME. THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 4TH MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD AS CONTAINED IN THE TENDERS' FILE CITED ABOVE, READ AS SUBMISSION OF BIDS ON 9TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME.THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD. Approvisionnement Généraux N/A
-----------	--	---

60	Reference 125/MINMAP/RDNW/DDB/SP/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (RIB), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFIES FOR THE THIRD (3) TIME THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER:1) REQUEST FOR QUOTATION N°:03/RQ/MIINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 16TH MARCH 2018 FOR THE ACQUISITION OF A BRAND NEW PICK-UP 4X4 VEHICLE TO OKU DISTRICT HOSPITAL,OKU SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, INSTEAD OF SUBMLSSLON OF BIDS ON 4TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 4TH MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD AS CONTAINED IN THE TENDERS' FILE CITED ABOVE, READ AS SUBMISSION OF BIDS ON 18TH MAY 2018 AT10 AM LOCAL LIMA, THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 18TH MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference [118B/MINMAP/RDN/VDDDB/SP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (RIB), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFIES FOR THE FORTH (4) TIME THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER:1) REQUEST FOR QUOTATION N°:02/RQ/WIINIWIAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 27TH FEBRUARY 2018 FOR THE ACQUISITION OF A BRAND NEW AMBULANCE TO OKU DISTRICT HOSPITAL,OKU SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, INSTEAD OF SUBMISSION OF BIDS ON 26TH APRIL 2018 AT 10 AM LOCAL.THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 26TH APRIL 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD AS CONTAINED IN THE TENDERS' FILE CITED ABOVE, READ AS, SUBMISSION OF BIDS ON 14TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME, THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS'BOARD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

62

Reference [.008/C/PR/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet THE DIVISIONALDELEGATE OF PUBLIC CONTRACTSMINDFUL OF: THE CONSTITUTION;MINDFUL OF: THE DECREE N° 2004/275 OF 24 SEPTEMBER 2004 ON THE PUBLIC CONTRACTS CODEMINDFUL OF:THE DECREE N° 2011/408 OF 09 DECEMBER 2011 ORGANIZING THE GOVERNMENT;MINDFUL OF: THE DECREE N° 2011/410 OF 09 DECEMBER 2011 FORMING THE GOVERNMENT;MINDFUL OF: THE DECREE N° 2011/412 OF 09 DECEMBER 2011 REORGANIZING THE PRESIDENCY OF THE REPUBLIC;MINDFUL OF: THE DECREE N° 2012/074 OF 08 MARCH 2012 BEARING THE CREATION, ORGANIZATION AND FUNCTIONING OF THE TENDERS BOARD OF PUBLIC CONTRACTS;MINDFUL OF: THE DECREE N° 2012/075 OF 08 MARCH 2012 ORGANIZING THE MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS;MINDFUL OF: THE DECREE N° 2012/076 OF 08 MARCH 2012 MODIFYING AND COMPLETING CERTAIN PROVISIONS OF DECREE NO. 2001/048 OF 23RD FEBRUARY BEARING THE CREATION, ORGANIZATION AND FUNCTIONING OF THE PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY;MINDFUL OF;THE CIRCULAR N° 004/CAB/PM OF 30 DECEMBER 2005 IN RELATION TO THE APPLICATION OF THE PUBLIC CONTRACTS CODE.;MINDFUL OF: THE CIRCULAR N°001/CAB/PR OF 19 JUNE 2012 IN RELATION TO THE AWARD AND CONTROL OF PUBLIC CONTRACTS;MINDFUL OF: THE AWARD PROPOSAL OF THE TENDERS BOARD DATED 17th APRIL 2018, CONSIDERING: THE AFOREMENTIONED TENDER FILE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

63

Reference [04/2018/ECITB/PNDP](#) [Lire](#)

Titre/objet REQUEST FOR QUOTATION DOCUMENT N° 04/2018/ECITB/PNDP/OF 03RD MAY 2018 FOR CONSTRUCTION AND EXTENSION OF THE TANKIY GRAVITY WATER SUPPLY SCHEME WITH 12 STAND TAPS IN ELAK OKU MUNICIPALITY

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-05-2018

64

Reference [011/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-OU/DDMAP-KK/SPM-KK/18](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°011/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-OU/DDMAP-KK/SPM-KK DU 11 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-KK/CDPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION D'UN TRONÇON DU RESEAU ELECTRIQUE DU QUARTIER MBOUO DANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

65	Reference	09/C/C/MDA /SG/18 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 09 C/C/MDA /SG/18 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 DU 19 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DE MBATAP, L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

66	Reference	18/DM/DA/SG/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 18/DM/DA/SG/18 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 DU 19 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DE MBATAP, L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

67	Reference	10/DM/C /BAT/SG/18 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°10/DM/C /BAT/SG/18 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

ADDITIF N° 001 AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00002/DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DE L'ACQUISITION DES BIDONS DE CONSERVATION DE LAIT AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS DE CONSULTATION SUS-VISÉ, QUE LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION Y RELATIF EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les prestations relatives à la consultation comprennent l'acquisition, le transport, la manutention et la fourniture de bidons de conservation de lait ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none">● cent (100) bidons en aluminium de 10 litres ;● cent (100) bidons en aluminium de 20 litres ;● cent trente-neuf (139) bidons en aluminium de 16 litres.
	<p>Lire plutot</p> <p>Les prestations relatives à la consultation comprennent l'acquisition, le transport, la manutention et la fourniture de bidons de conservation de lait ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none">● Cent (100) bidons en aluminium de 10 litres ;● Cent (100) bidons en aluminium de 20 litres ;● Cent trente-neuf (139) bidons en aluminium de 15 litres, <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 14 Mai 2018

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

N°007/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/ TAI/2018 DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE NDONKOL DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public exercice 2018, le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement hydraulique de NDONKOL dans la commune de Meyomessala dans le département du Dja et Lobo

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution.

Etude et implantation ;

Développement et pompage d'essai ; Aménagement des surfaces d'un SOCH ;

Mise en service des ouvrages ; Elévation -revêtement ;

Plomberie ;

Aménagement et autres ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (Trente millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont financés par le budget et d'investissement public exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier



Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire,

Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
unique	travaux d'aménagement hydraulique de Ndonkol	30 000 000 FCFA	40 000 FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro.de.l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDONKO par Meyomessala, Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 au plus tard le **15/05/2018 à 14 heures** précises, et devra porter la mention :

N°007 /AONO/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/ TAI/2018

DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE NDONKOL DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA et

LOBO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
unique	travaux d'aménagement hydraulique de Ndonkol	30 000 000 FCFA	600 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée inéligible. Notamment l'absence de l'ordre agréé par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **15/05/2018 à 15 heures**, par la Commission dans la salle des actes de l'hôtel KONO REFUGE SIS à N'DONKOL par MEYOMESSALA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Personnels (12 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant de(s) la(es) présente(s) lettre(s)-commande(s).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du

COMMUNE D'OLAMZE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 /DAO/PR/MINMAP/DRS/DDVNT/2018 DU 26/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I.) BIYI AKOUM ESSE J'E'E POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'OLAMZE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
52 40 531 07 641836 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vallée du NTEM, Autorité Contractante lance les Travaux D'achcment De La Construction Du Centre De Sante Intègre (C.S.I.) de Biyi Akoum Esse J'e'e Pour Le Compte De La Commune D'Olamze «En Procédure D'urgence».

2. Cout Prévisionnel

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif des travaux joint au dossier d'appel d'Offres d'un montant de **rente millions (30 000 000) FCFA**

3. Participation et origine

La participation du présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres au secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du NTEM sur présentation d'une quittance de paiement au trésor public, d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA**.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme telles devra être déposée contre récépissé au secrétariat du Service de Passation des Marchés Publics sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du NTEM au plus tard le **21/05/ 2018 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 006/AAONO/CDPMN.NT/C/AMBAM/2018 DU 26/04/2018 POUR LES TRAVAUX
D'ACHEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I.) DE
BIYI AKOUM ESSE J'E'E POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'OLAMZE «EN
PROCEDURE D'URGENCE»**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en six (07) exemplaires et non —conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

6. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **600 000(six cent mille) FCFA** établi par un organisme bancaire agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres..

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21/05/2018 à 15 heures** précises, heure locale, dans les services de l'Autorité Contractante par la Commission de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Critères d'évaluation

Pièces Administratives

- a) Absence ou non —conformité d'une pièce selon la liste donnée à l'article 6 du RPAO;
- b) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- c) Fausse déclaration ou des pièces falsifiées ;
- d) Non-respect des critères énoncés dans le RPAO.

Offre technique

- a) Non-conformité des pièces ;
- b) Fausses déclarations ;
- c) Pièces falsifiées ;
- d) Dossier technique incomplet.

Offre financière

- a) Absence du bordereau des prix unitaires ou du devis quantitatif et estimatif;

9. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du NTEM (Tél. 22 28 24 79).

AMBAM le 26 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NZIOU Abraham

COMMUNE DE MEYOMESSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/A0NO/PR/MINMAP/DRS/DDDLCDPM/2018 DU 16/04/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Dja et Lobo, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire, dans l'arrondissement de meyomessi, Département de Dja et Labo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préliminaires ; Foration ; Construction de la centrale solaire ;
- Construction de la structure de pose réservoir;
- Fourniture et pose de la tuyauterie ; Aménagement des abreuvoirs ; Finitions et Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **20 000 000 FCFA** ;

4. Allotissement

Lot unique : construction d'un forage pastoral à meyomessi,

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2018).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Dja et LOBO, Service de la passation des marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de DJA ET LOBO, Service de la passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement dans une Recette des Finances d'une somme non remboursable de **Trente mille (30.000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Dja et Lobo, Service de la passation des Marchés au plus tard le **08/05/2018 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°007/A0NO/PR/MINMAP/DRS/DDDUCDPM/2018 DU 16 AVRIL 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE
SOLAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJA ET
LOBO.**

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **de 400 000 (quatre cent mille) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 08/05/2018 à 15 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Dja et Lobo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

a) Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de:

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative) ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées (le Président ou l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-exécution d'un marchés antérieur du fait de l'entreprise (Conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relatif à la prise en comptes des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieures dans l'attribution des nouveaux marché).

b) Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

- Capacité financière (1 sous critère)
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Personnels (6 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (5 sous critères);
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critère) ;
- Méthodologie d'exécution (3 sous critères) ;
- Présentation générale de l'offre (1 sous critère) ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Dja et Lobo. Tél: 222 479 225 / 222 479 229.

SANGMELIMA le 16 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJANGANG NJENGA Armand Flaubert

COMMUNE DE BANGOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03BIS/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 08/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMDJOU DANS LA COMMUNE DE BANGOU(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public-Ressources Transférées- 2018, le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMDJOU DANS LA COMMUNE DE BANGOU. En procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

3. Cout Prévisionnel

L'opération à l'issue des études préalables est de : 16 000 000fcfa

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont subdivisés en un lot ci-après défini : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP DE TAMDJOU

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissements publics-Ressources Transférées de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bangou dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Bangou. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-neuf mille cinq cent(29 500)FCFA payable à la recette municipale de la commune de Bangou

Intitulé	Montant prévisionnel en FCFA	Coût du DAO
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP DE TAMDJO	16 000 000	29 500

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la mairie de Bangou au plus tard le **29/05/2018 à 09heures** précises, et devra porter la mention:

« Dossier d'Appels d'Offres National Ouvert n°07AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 08/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSES A L ECOLE PUBLIQUE DE TAMDJO DANS LA COMMUNE DE BANGOU (En procédure d'urgence) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trent(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Intitulé	Montant prévisionnel en FCFA	Cautionnement provisoire en FCFA
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP DE TAMDJO	16 000 000	320 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2018 à 10 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle des Actes de la mairie de Bangou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

I- Critères éliminatoires

- Avoir un chantier non achevé et abandonné en 2017 ;
- Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique
- Absence d'un prix unitaire quantifié ainsi que son sous détails;

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bangou, dès publication du présent avis

BANGOU le 8 Mai 2018

Le MAIRE

NANA CHARLES

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018 DU POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSL) DE MBONDOUA DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de l'Exercice 2018, LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DE LA KADEY, Autorité Contractante, lance, pour le compte du Maire, Maître d'Ouvrage, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de l'équipement en matériel Médical au Centre de Santé Intégré(CSI) de MBONDOUA dans la Commune de NDELELE, Département de la KADEY.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, est : La fourniture de l'équipement en matériel médical au Centre de Santé Intégré(CSI) de MBONDOUA

3. Cout Prévisionnel

Huit millions (8 000 000) FCFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY dès publication du présent avis .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY au plus tard le **15/05/2018 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDK/CDPM/KADEY/2018 du POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE MBONDOUA DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2018 ;
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de deux (02) mois.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit Quatre vingt mille (80 CDD) FCFA.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **15/05/2018 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, au Contrôle Financier Départemental de la KADEY à BATOURI.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires:

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

3. Spécifications techniques non-conformes;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après:

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2015, 2016 et 2017 Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

13. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont:

- 1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
- 2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des détails des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la KADEY Tel 222 262 102.

BATOURI le 23 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ELOUNDOU Alphonse

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

DECISION N° __001__ /D/CENEEMA/DAF/SEEXP DU __20 AVRIL 2018__ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 15 MARS 2018, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES PRESTATIONS DE SÉCURISATION ET DE GARDIENNAGE DES BÂTIMENTS DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DU CENEEMA,

Vu le décret n°74/60 du 26 janvier portant création du CENEEMA ;

Vu le décret n°81/180 du 29 janvier 1981 portant réorganisation du CENEEMA ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°0122/D/MINMAP/SG/DAJ du 17 mars 2015 constatant à titre transitoire la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole, en abrégé CENEEMA,

Considérant le procès-verbal n°014 du 11 avril 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA.

Considérant la lettre N°: 014/L/MINMAP/CIPM/P/SEC du 19 avril 2018 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA.

DECIDE :

Article 1 : En application des dispositions de l'article 33 paragraphe (1) *alinéa a)* du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

L'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 du 15 mars 2018, en procédure d'urgence, les prestations de sécurisation et de gardiennage des bâtiments du CENEEMA, est déclaré « **infructueux** ».

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA ELA Roland Ernest

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NOUN

ADDITIF N° 001 A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE (RELANCE) N°011/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-TBEC/2018 DU 24/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER A LA SAR/SM DE KOUROM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN (PREMIERE PHASE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service de la passation des marchés de la délégation Départementale des Marchés publics du Noun Tel : 233 26 28 17 au plus tard le 21/05/2018 à 14 heures, heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE (RELANCE) N°01 I/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-TBEC/2018 DU 24/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER A LA SAR/SM DE KOUROM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN (PREMIERE PHASE) « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention : « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service de la passation des marchés de la délégation Départementale des Marchés publics du Noun Tel : 233 26 28 17 au plus tard le 22/05/2018 à 14 heures, heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE (RELANCE) N°01 I/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-TBEC/2018 DU 24/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER A LA SAR/SM DE KOUROM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN (PREMIERE PHASE) « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention : « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/05/2018 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun siégeant dans la salle de conférences de la Délégation Départementale du MINMAP du Noun à Foumban. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.</p>



2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/05/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun siégeant dans la salle de conférences de la Délégation Départementale du MINMAP du Noun à Foumban. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

FOUMBAN le 7 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TAGNY DEFFO

COMMUNE DE BANWA

COMMUNIQUE N°01/C/C-BWA/2018 BANWA COUNCIL PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES DU DAO 08

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>I. Dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1. de la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;</p> <p>II. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;</p> <p>III. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;</p> <p>IV. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;</p> <p>V. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;</p> <p>VI. Offre financière incomplète ;</p> <p>VII. Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché ;</p> <p>VIII. Attestation de non exclusion des marchés publics.</p> <p>13. Les principaux critères de qualification (critères essentiels :</p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction oui on non) ; ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :</p> <p>I. L'expérience du personnel d'encadrement ;</p> <p>II. Les références du Cabinet d'Etudes ou BET de contrôle ;</p> <p>III. La disponibilité du matériel essentiel ;</p> <p>IV. Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Ainsi, les critères dits éliminatoires retenus pour ces offres sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Absence d'une pièce administrative ;- Absence de la caution de soumission ;- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;- Avoir une note technique supérieure à 70% à la suite de l'analyse des offres ;- Absence d'un prix unitaire quantifié ;- La non-conformité du modèle de soumission.

BANWA le 9 Mai 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT REPORT DE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES OUVERT **APPEL D'OFFRES NATIONAL**
N°01/AONO/APN/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE
DES VEHICULES DE SERVICE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, suivant les indications de l'article 12 du RGAO(pièce n°2) et du RPAO(pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale (Secrétariat), au 912, avenue Winston Churchill, quartier Hippodrome B.P 11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16/222.23.73.17 Fax. 222.23.73.14, E-mail : apn@camnet.cm, au plus tard le **18 mai 2018 à 12 heures, heure locale**, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/APN/CIPM/2018 du 17 avril 2018 pour la fourniture des véhicules de service à l'Autorité Portuaire Nationale, en deux(02) lots, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, suivant les indications de l'article 12 du RGAO(pièce n°2) et du RPAO(pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale (Secrétariat), au 912, avenue Winston Churchill, quartier Hippodrome B.P 11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16/222.23.73.17 Fax. 222.23.73.14, E-mail : apn@camnet.cm, au plus tard le **23 mai 2018 à 10 heures, heure locale**, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/APN/CIPM/2018 du 17 avril 2018 pour la fourniture des véhicules de service à l'Autorité Portuaire Nationale, en deux(02) lots, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un(01) temps et aura lieu le même jour, **18 mai 2018 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN, dans la salle de conférence de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale sise au 912, avenue Winston Churchill, quartier Hippodrome Yaoundé

Le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne désignée à cet effet.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un(01) temps et aura lieu le même jour, **23 mai 2018 à 11 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN, dans la salle de conférence de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale sise au 912, avenue Winston Churchill, quartier Hippodrome Yaoundé

Le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne désignée à cet effet.

YAOUNDE le 9 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YOUNBA Josué

COMMUNE DE BANWA

COMMUNIQUE N°01/C/C-BWA/2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES DU DAO 06

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Engagement sur l'honneur pour n'avoir pas abandonné un chantier ;
- Non exclusion des marchés publics.

14.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a)- Présentation de l'offre technique
- b)- Personnel de maîtrise de projet
- c)- Moyens matériels mis à la disposition du projet
- d)- Références du soumissionnaire dans le domaine similaire
- e)- Organisation, planning, compréhension du projet
- f)- Capacité financière

Lire plutot

Ainsi, les critères dits éliminatoires retenus pour ces offres sont :

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Avoir une note technique supérieure à 70% à la suite de l'analyse des offres ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission.

BANWA le 9 Mai 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

COMMUNE DE BANWA

COMMUNIQUE N°01/C/C-BWA/2018 BANWA COUNCIL PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES DU DAO 07

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO : b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes : > L'attestation de visite des lieux; > La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP; > Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ; > Une note d'organisation et méthodologie ; > Non justification de la possession du matériel minimum suivant : Niveleuse; Pelle excavatrice Camion benne ; Pelle chargeuse ; Compacteur vibrant ; c) Dossier financier incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO: d) Omission dans le BRU et le DQE d'un prix unitaire quantifié ; e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% sur l'ensemble des critères essentiels ;</p> <p>Critères essentiels</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur 19 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous : a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 5 critères ; b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ; c) Les Références du Soumissionnaire (pièces 9.7) sur 1 critère ;</p> <p>NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Ainsi, les critères dits éliminatoires retenus pour ces offres sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Absence d'une pièce administrative ;- Absence de la caution de soumission ;- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;- Avoir une note technique supérieure à 70% à la suite de l'analyse des offres ;- Absence d'un prix unitaire quantifié ;- La non-conformité du modèle de soumission.

BANWA le 9 Mai 2018

Le MAIRE

TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN ONDULEUR TRIPHASE ET TROPICALISE DE 80KVA ET DES SERVEURS INFORMATIQUES ET MATERIELS ASSOCIES AU PORT AUTONOME DE DOUALA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE : LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, au plus tard le 07/05/2018 à 12 heures, et devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN ONDULEUR TRIPHASE ET TROPICALISE DE 80 KVA ET DES SERVEURS INFORMATIQUES ET MATERIELS ASSOCIES AU PORT AUTONOME DE DOUALA</p> <p>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, au plus tard le 17/05/2018 à 12 heures, et devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN ONDULEUR TRIPHASE ET TROPICALISE DE 80 KVA ET DES SERVEURS INFORMATIQUES ET MATERIELS ASSOCIES AU PORT AUTONOME DE DOUALA</p> <p>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 07/05/2018 à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 17/05/2018 à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

PIECE 4 : CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES.

PIECE 5 : BPU

PIECE 6 : DQE

N° 03: STORAGE AREA NETWORK ET BAIE DE STOCKAGE

Baie de stockage EMC ou Dell Unity 300 fonctionnelle avec 25 disques SAS de 1.2TB 10KRPM avec Firmware à jour + Compte support EMC Dell Unity 300.

Lire plutot

PIECE 4 : CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES.

PIECE 5 : BPU

PIECE 6 : DQE

N° 03: STORAGE AREA NETWORK ET BAIE DE STOCKAGE

Baie de stockage EMC ou Dell Unity 308 fonctionnelle avec 25 disques SAS de 1.2TB 10KRPM avec Firmware à jour + Compte support EMC Dell Unity 300 ou équivalent.

Le reste sans changement.

DOUALA le 7 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE NATIONAL COCOA AND COFFEE BOARD ADDITIF
MODIFICATIF DEMANDE DE CONSULTATION N°005/DC/ONCC/CPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR LA
FOURNITURE DES HYGROMETRES A L'ONCC.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le 14 mai 2018 à partir de 14 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le 28 mai 2018 à partir de 14 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les critères éliminatoires de la présente Demande de Consultation sont les suivants</p> <ul style="list-style-type: none">- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit<ul style="list-style-type: none">● La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;● La copie du registre de Commerce ;● L'original de l'attestation de non redevance ;● L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T PI● L'original de l'attestation de soumission de la CNPS● La caution de soumission ;● La domiciliation bancaire ;● Le reçu de versement des frais d'Achat de la D.0 ;● Le plan et l'attestation de localisation ;● L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ; Le non respect de trois critères essentiels sur les quatre.- Présentation Générale de l'offre ;- Caractéristiques et Spécifications Techniques ;- Expérience et Référence du Soumissionnaire ;- Délai de Livraison. <p>L'évaluation finale des offres des soumissionnaires qualifiés sera faite sur la base de la conformité des critères essentiels suivant le système de notation binaire :</p>

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

- Les critères éliminatoires de la présente Demande de Consultation sont les suivants :
- La copie certifiée de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie du registre de Commerce ;
- L'original de la l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'Attestation de Non - faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
- L'original de l'Attestation de soumission de la CNPS ;
- La caution de soumission ;
- La domiciliation bancaire ;
- Le reçu de versement des frais d'achat de la D.0 ; le plan et l'Attestation de localisation ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- contractantes notamment (Procès Verbaux de Reception ;
- Lettre — Commande, justificatifs de paiement) ;
- Le non respect de trois critères essentiels sur les quatre :
- Présentation générale de l'offre ;
- Caractéristiques et spécifications techniques ; Expérience et Référence du soumissionnaire ; Délai de livraison.
- L'évaluation finale des offres des soumissionnaires qualifiés sera faite sur la base de la conformité des critères essentiels suivant le système de notation binaire.

DOUALA le 11 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NOUN

ADDITIF N°001 A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES RELATIF A AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-AI/2018 DU 16/04/2018 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MALANTOUEN, DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation contre récépissé au plus tard le 10/05/2018 à 14 heures précises, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :</p> <p>«AVIS DE CONSULTATION » N°003/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-AI/2018 DU 16/04/2018 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MALANTOUEN, DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation contre récépissé au plus tard le 14/05/2018 à 14 heures précises, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :</p> <p>«AVIS DE CONSULTATION » N°003/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-AI/2018 DU 16/04/2018 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MALANTOUEN, DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis fera en un temps et aura lieu le 10/05/2018 à 15 heures précises, heures locales, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants-dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat et ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis fera en un temps et aura lieu le 14/05/2018 à 15 heures précises, heures locales, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants-dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat et ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

FOUMBAN le 7 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TAGNY DEFFO

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

N°006/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/C1PM/ TBEC/2018 DU23/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public exercice 2018, le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des logements d'astreintes pour enseignants dans certaines écoles publiques de la commune de Meyomessala dans le département du Dja et Lobo

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;

Les travaux de terrassements ;

Les travaux de fondations ;

Les travaux de maçonnerie-élévation ;

Les travaux de charpente — couverture ;

Les travaux de menuiserie bois et métallique ;

Les travaux de plomberie sanitaire ;

Les travaux d'électricité ;

Les travaux de revêtement- peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **17 000 000 (Dix sept millions) FCFA** pour chacun des lots.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constites de 02 lots

Lots	Intitulé du projet
01	travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de ZONMEYO
02	travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de NDONKOL

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, Cabinet du Maire Tél. : 670.14.43.40/674.9232.17 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire,

Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
01	travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de ZONMEYO	17 000 000 FCFA	50 000 FCFA
02	travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de NDONKOL	17 000 000 FCFA	

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel KONO REFU par Meyomessala, Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 au plus tard le erfie. précises, et devra porter la mention :

N°006/A ONO/RS/DDC/MYSLA/CIPM/ TBEC/2018

DU 23/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTES

DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA

DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu est trois mois (03) calendaires

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
01	travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de ZONMEYO	17 000 000 FCFA	340 000 FCFA
02	travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de NDONKOL	17 000 000 FCFA	340 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée inoeyable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **15/05/2018 à 15 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONO REFUGE SIS à NDKOL par MEYOMESSALA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Personnels (12 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de(s) la(es) présente(s) lettre(s) commande(s).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire Tél. : 670.14.43.40/674.92.52.17 dès publication du présent avis.

MEYOMESSALA le 23 Avril 2018

Le MAIRE

MEBIAME MFOU'OU Christian

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018 DU 23/04/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ZIMBI-BODEN (8,00KM) DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA KADEY, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Ouli, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offre National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale ZIMBI-BODEN **(8,00KM) DANS LA COMMUNE DE OULI**, Département de la Kadey, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:

phase 1 : travaux mécanisés.

Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité à L'Equipement)

- le dégagement mécanique ;
- le reprofilage simple y compris la création des fossés et exutoires.

phase 2 : travaux manuels,

(Exécutés par les populations riveraines

- pose des barrières de pluie;
- la pose de panneaux d'indication de chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **Vingt-sept millions (27 000 000) FCFATTC** ;

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique :

N° Lot	Désignation	Montant TTC F CFA	Cauton de soumission (2%)
unique	Réhabilitation de la route communale ZIMBI-BODEN, (8,00 KM)	27 000 000	540 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 222 262 102, sise au Camp Blanc, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél : 222 262 102, sise à Batouri, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) Copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans Indication sur l'identité du soumissionnaire sous

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018 du 23/04/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ZIMBI-BODEN (8,00KM) DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

*(Lot à préciser)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 1% du coût prévisionnel des travaux ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date Initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Départementale Marchés Publics de la Kadey, dans la salle de réunion du Contrôle Financier Départemental de la Kadey à Batouri le **24/05/2018 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- Absence d'une pièce administrative;
- Pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique Incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION	OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	3	
II	Références techniques de l'entreprise	2	
III	Matériels et équipements essentiels	3	
IV	Méthodologie d'exécution	2	
V	Capacité financière	2	
VI	Compréhension du projet	5	
VII	Présentation des offres	3	
TOTAL		20	

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadéy a Batouri.

BATOURI le 23 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ELOUNDOU Alphonse

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE KADEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018 DU 23/04/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NGUELEBOK DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LAKADEY, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de NGUELEBOK, Maître d Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une halle de marché à NGUELEBOK dans le Département de la Kadey, Région de l'Est.

LOT UNIQUE : HALLE DE MARCHÉ A NGUELEBOK

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Revêtement ;
- Aménagement VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de ; **Quarante millions (40 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique:

N°LOT	Désignations	Montant TTC FCFA	Cautiion de soumission 1%
Unique	Construction d'une halle de marché à NGUELEBOK	40 000 000	400 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 222 262 102, sise au Camp Blanc, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél : 222 262 102, sise à Batouri, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey à Batouri Service de la Passation des Marchés, Tél : 222 262 102 sise Au Camp blanc au plus tard le 24/05/2018 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/CDPM/KADEY/2018 DU 23/04/2018
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NGUELEBOK DANS LE
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 1% du coût prévisionnel des travaux ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Départementale des Marchés Publics de la Kadey, dans la salle de réunion du Contrôle Financier Départementale de la Kadey à Batouri le **24/05/2018 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. **Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. **Offre Technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique Incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

c. **Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée.

N.B. : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Vingt millions (20 000 000) FCFA** 01 critère
- 2) Les références de l'Entreprise 02 critères
- 3) Méthodologie d'exécution des travaux 03 critères
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement 03 critères
- 5) Le matériel et les équipements essentiels 03 critères
- 6) Compréhension du projet 05 critères
- 7) Présentation des Offres 05 critères

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Kadey a Batouri.

BATOURI le 23 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ELOUNDOU Alphonse

COMMUNE DE GUIDER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°08/AONO/RN/D42/COMMUNE - GULDER/SCPM/2016 DU 24/04/2018 RELATIF À LA
CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ABATTOIR DE GUIDER. DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION
DU NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL / 2018 IMPUTATION : 220-100**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Guider, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Guider, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une clôture à l'abattoir de Guider.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres : travaux préparatoires; terrassement ; fondation ; La maçonnerie et béton en élévation ; la menuiserie métallique ; la peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études est de **12 000 000 FCFA** .

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lot .

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux seront financés par le **Budget Communal pour le compte de l'exercice 2018. Imputation 220-100** .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de passation des marchés publics de Guider** dès Publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au service Communal de passation des marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **06 exemplaires dont l'original et (05) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Communale de Passation des marchés publics de Guider, **au plus tard le 14/05/2018 à 14 heures** et devra porter la mention:

**Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence
 N°08/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 du 24/04/2018
 Relatif à la Construction d'une clôture à l'abattoir de Guider.
 "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **03 mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **240 000 FCFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Preret, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois Précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires, il s'agit de:

1	Dossier Administratif incomplet
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiés
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence de déclaration sur l'honneur pour non abandon d'un marché durant les trois dernières années

Critères essentiels :

Les critères essentiels porteront sur:

N°	Critères
1	Situation financière de l'entreprise
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires

3	Expérience du personnel d'exécution
4	Matériel et équipements à mobiliser
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP Général
7	Présentation des offres

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est jugée recevable suivant les critères établies.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de la Passation des Marchés de Guider à la Commune de Guider. Tel. 699 01 84 65**

NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 24 Avril 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINMAP/DR OU/DD BTOS/CDPM/18 DU 11 MAI 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR DJIBOUTI-MARCHE FRONTALIER (LIEUDIT TSEUKA'A), ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS ; LONGUEUR : 5,300KM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 1100000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route carrefour Djibouti-Marche frontalier (lieudit Tseuka'a), arrondissement de Babadjou, département des Bamboutos ; longueur : 5,300km.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires études ;
- Emprise – Terrassement - Chaussée ;
- Assainissement - ouvrage ;
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **vingt-neuf millions (29 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de réhabilitation des routes rurale.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) contre présentation **d'une quittance de versement au Trésor Public**, d'une somme non remboursable de **Quarante-huit mille cinq cent (48 500) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) sis à la montée stade municipal, au sous-sol de l'immeuble Hôtel des Finances de Mbouda, Téléphone: 233 30 54 00, au plus tard **le 04 juin 2018 à 11 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**N°06/AONO/MINMAP/DR OU/DD BTOS/CDPM/18 DU 11 MAI 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR
DJIBOUTI-MARCHE FRONTALIER (LIEUDIT TSEUKA'A), ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT
DES BAMBOUTOS ; LONGUEUR : 5,300Km**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **cinq cent quatre-vingt mille (580 000)** et valable pendant 30 jours au delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 04 juin.2018** salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos à Mbouda sis à la montée Stade Municipal (Immeuble rose), Téléphone : 233 30 54 00.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- c) Note technique inférieure à 70% ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- e) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) sis à la montée stade municipal, immeuble Hôtel des Finances de Mbouda, Téléphone : 233 30 54 00.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

MBOUDA le 11 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

YIAGNIGNI SALIFOU

COMMUNE DE MOZOGO

003/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2018 DU 08/05/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES A L'ECOLE PUBLIQUE DE KRAWA-MAFA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DEMAYO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement de la COMMUNE DE MOZOGO de l'exercice 2018, le Maire de la Commune de Mozogo (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mozogo (maître d'ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction d'un Bloc de Deux (02) Salles de Classe équipées à l'école primaire de Krawa-Mafa, Arrondissement de MAYO-MOSKOTA; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture - plafonnage ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers ;
- Equipement

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix huit millions (18 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

4 Allotissement
Sans objet
5 Coût prévisionnel

6 Participation et origine
d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.
7 Financement

8. Cautionnement provisoire

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public de la commune de Mozogo, Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire n°220-100

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mozogo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des offres sise dans l'enceinte des services de la Commune de Mozogo. Dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente Mille (30 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune de MOZOGO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Mozogo. Cellule d'Appui au lancement des offres au plus tard le 30/05/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
003/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2018 du 08/05/2018. EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES A L'ECOLE PUBLIQUE DE KRAWA-MAFA (lot 2) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DE MAYO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET 2018 DE LA COMMUNE DE MOZOGO.
IMPUTATION : 220-100
Délai d'exécution : Trois (03) mois.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ;
trois (03) mois,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis ^^ /"IAI 2018

14. Critères d'évaluation

15. Attribution

16. Durée de validité des offres

17. Renseignements complémentaires

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BIP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de sa réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix Irréaliste et erroné.

14.2 ! Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mozogo; téléphone 677 878286 ; 677 153503.

MOKOLO le 8 Mai 2018

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE MOZOGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CMOZ/SG/CIPM/AI/2018 DU EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE
DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN AMOZOGO-KAMDJIDI DANS LA COMMUNE DE
MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement de la COMMUNE DE MOZOGO de l'exercice 2018, le Maire de la Commune de Mozogo (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mozogo (maître d'ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN A MOZOGO-KAMDJIDI DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation d'un forage et la pose d'une pompe à motricité humaine et la superstructure.
Les travaux comprennent/

Les études d'implantation
Installation de chantier ;
Construction d'un forage ; "
- Développement et pompage d'essai ;
Aménagement de surface ;
Fourniture et pose d'une pompe ;
- Mise en service de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

n/d

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des ouvrages d'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises Intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Dotation Générale de la Décentralisation pour Investissement, exercice 2017, sur la ligne d'Imputation budgétaire N°220-150

7. Consultation du Dossier

9 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mozogo, Cellule d'Appui au lancement des offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mozogo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de QUINZE MILLE (15 000) francs CFA payable à la recette municipale de Mozogo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, Cellule d'Appui au lancement des appel offres, au plus tard le 30/05/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/(AONO/CMOZ/
SG/CIPM/AI/2018 DU 08/05/2018 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAIN A
MOZOGO-KAMDJIDI DANS LA COMMUNE DE MOZOGO,
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Financement : Budget de la Commune de Mozogo, Exercice 2018
IMPUTATION : 220-150

Délai d'exécution : DEUX(02) MOIS

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ;
deux (02) mois,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de CENT SOIXANTE MILLE (160 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ;
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 30/05/2018 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14 Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans le domaine hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de réalisation d'ouvrage hydraulique ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels cidessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 12 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mozogo; téléphone 677 878286 ; 677 153503.

MOKOLO le 8 Mai 2018

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°44/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE 350 TONNES D'ACIDE SULFURIQUE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de 350 tonnes d'acide sulfurique à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée de 350 tonnes d'acide sulfurique.

3. Coût Prévisionnel

. Le coût estimatif de la fourniture est de 140 millions de FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises compétentes en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-271-080, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-272-068, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-201-972 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-424-603 contre versement en espèces d'une somme de 120 000 FCFA non remboursable sur le compte n° 335 988 7001-14 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 22 mai 2018 à 10 heures**, heure locale, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE 350 TONNES D'ACIDE SULFURIQUE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée au magasin Transit Sodécoton à Garoua II selon le planning ci-après :

- 150 tonnes dans un délai de **90** jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 200 tonnes dans un délai de **120** jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **2 800 000 FCFA** établie par un organisme financier de premier rang agréé par le Ministre en Charge des Finances pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces organismes est en annexe au présent DAO. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 22 mai 2018 à 11 heures au plus tard**, heure locale. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures.**

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture.
- . Critère n° 1C : engagement sur l'honneur.

Critères essentiels :

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production d'un certificat d'origine et d'une lettre d'engagement établis par le fabricant ;
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs ;
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation Financière

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin Transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la **moins-disante et ayant satisfait aux critères de qualifications.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 271 080, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 201 972 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 424 603.

GAROUA le 2 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°47/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BANDE D'ÉTANCHEITE BOITES A VIDE, TAPIS ALIMENTATEUR ET DIVERSES BOITES A VIDE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres international ouvert pour la fourniture d'un lot de bande d'étanchéité boîte à vide, tapis alimentateur et diverses boîtes à vide à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée d'un lot de bande d'étanchéité boîte à vide, tapis alimentateur et diverses boîtes à vide à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **150 millions FCFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux sociétés ayant l'expertise en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par **le budget SODECOTON de l'exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-271-080, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-272-068, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-201-972ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **120 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988 70001 - 14** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 26 juin 2018 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

“ AVIS APPEL D’OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°47/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D’UN LOT DE BANDE D’ETANCHEITE BOITE A VIDE, TAPIS ALIMENTATEUR ET DIVERSES BOITES A VIDE A LA SODECOTON

A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d’offres sera livrée en position rendu magasin transit Garoua II, dans un délai de **90 jours à compter de la date de notification d’attribution.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d’un montant de **3 000 000 FCFA** ou son équivalent dans la monnaie de soumission, établie par un organisme financier de premier rang, agréé par le Ministre des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au code des Marchés Publics. La liste de ces organismes est jointe au présent DAO. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d’offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

12. Recevabilité des Offres

L’absence de l’exemplaire original de la caution de soumission ou l’insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l’offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L’ouverture des plis sera effectuée en une phase par la CIPM de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua **le 26 juin 2018 à 11 heures au plus tard**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à **partir de 10 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture.
- . Critère n° 1C : engagement sur l'honneur

Critères essentiels :

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué au soumissionnaire le **moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 27 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MOZOGO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT006/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/TBEC/2018 DU 08 MAI 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENT AU CETIC DE OUZAL (LOT NT), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES A L'EP DE KORSAMBA ET A L'EP DE KARAZAWA (LOT N°2), CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPE AL'ECOLE MATERNELLE DE MOSKOTA ET CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AL'ECOLE MATERNELLE DE MOZOGO (LOT N°3) DANS LA COMMUNE DEMOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD(03 LOTS)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du partenariat PNDP/commune de MOZOGO, le Maire de la Commune de MOZOGO (MAITRE D'OUVRAGE) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes équipées et d'un bloc de latrines à trois compartiments au CETIC de Ouzal (Lot 1), construction d'un bloc de deux salles de classes équipées à l'EP de Korsamba et à l'EP de Karazawa (Lot 2), construction d'un bloc maternel équipé à l'école maternelle de Moskota et construction d'une clôture à l'école maternelle de Mozogo (Lot 3), dans la commune de Mozogo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Les travaux préparatoires ;
 - Les travaux de terrassement ;
 - La fondation ;
 - La maçonnerie-élévation ;
 - La charpente-couverture ;
 - La menuiserie métallique
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
 - Equipements ;
 - Actions socio environnementales.

3. Cout Prévisionnel

1 Construction d'un bloc de deux salles de classes équipées et d'un bloc de latrines à trois compartiments au CETIC de Ouzal 24 009 487 FCFA

2 Construction d'un bloc de deux salles de classes équipées à l'EP de Korsamba et à l'EP de Karazawa, 42 662 568 FCFA

3

Construction d'un bloc maternel équipé à l'école maternelle de Moskota et construction d'une clôture à l'école maternelle de Mozogo
48 559 082 FCFA

4. Allotissement

- 1
Construction d'un bloc de deux salles de classes équipées et d'un bloc de latrines à trois compartiments au CETIC de Ouzal,
- 2
Construction d'un bloc de deux salles de classes équipées à l'EP de Korsamba et à l'EP de Karazawa,
- 3
construction d'un bloc maternel équipé à l'école maternelle de Moskota et construction d'une clôture à l'école maternelle de Mozogo

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installés au Cameroun

6. Financement

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) IDA3

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MOZOGO ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'Extrême-Nord à Maroua dès publication

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MOZOGO ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'Extrême-Nord à Maroua dès publication du présent avis, sous présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de Cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de MOZOGO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de MOZOGO au plus tard le 30 MAI 2018 à 14 heures, et devra porter la mention: LANCEMENT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° JIOB/AONO/C-MOZ/CIPM/rBEC/2018 DU 08 MAI 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES ATROIS COMPARTIMENT AU CETIC DE OU2AL (LOT N1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES AL'EP DE KORSAMBA ET AL'EP DE KARAZAWA (LOT N°2). CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPE AL'ECOLE MATERNELLE DE MOSKOTA ET CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AL'ECOLE MATERNELLE DE MOZOGO (LOT N3) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (03 LOTS)

LOT N°

FINANCEMENT : PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) IDA III 2018

EXERCICE : 2017

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

LOT N° 1 400 000 (Quatre cent mille) francs CFA

LOT N° 2 800 000 (Huitcent mille) francs CFA

LOT 3 900 000 (Neufcent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 30 MAI 2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MOZOGO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation des Offres

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Critères éliminatoires

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;

offre ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs.

- Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) joint dans le présent dossier sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Les références de l'entreprise oui/non ;

- Les matériels oui/non ;

- Les personnels oui/non ;

- La méthodologie (planning) oui/non ;

- La capacité de l'autofinancement oui/non ;

- Présentation de l'Offre oui/non.

- Certificat de visite de site, oui/non

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant la meilleure offre technique et l'Offre financière évaluée la moins disante.

NB : Une non objection du Coordonnateur Régional du PNDP sera requis avant l'attribution du marché par l'Autorité contractante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'Extrême-Nord à Maroua.

MOKOLO le 8 Mai 2018

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°50/18/AONO/SDCC/CIPM
PORTANT SUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de deux lots de matériels informatiques à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées comme suit :

- Lot 1 : 109 ordinateurs professionnels de bureau ;
- Lot 2 : 23 imprimantes;

3. Cout Prévisionnel

Les montants prévisionnels sont de : **92 650 000 FCFA pour le lot 1 et de 33 000 000 FCFA pour le lot 2, toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Fourniture constituée de **deux lots** de matériels informatiques à la SODECOTON.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte **à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **120 000 fcfa** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonandjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Garoua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 23 mai 2018 à 10 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 50/18/AONO/SDCC/CIPM PORTANT SUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront livrées en position rendu **Magasin 00300 de la SODECOTON (Direction Générale)** dans un délai de **45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1850 000 FCFA** pour le **lot 1** et de **660 000 FCFA** pour le **lot 2**, établies par un organisme financier de premier rang agréé par le Ministère des Finances pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces organismes est jointe en annexe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à Direction Générale de la société à Garoua **le 23 mai 2018 à 11 heures** au plus tard.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 10 heures**

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;
- . Critère n° 1C : Engagement sur l'honneur ;
- . Critère n° 1D : Service après-vente.

Critères essentiels :

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin 00300 de la SODECOTON (Direction Générale).

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué lot par lot au soumissionnaire le **moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification. Un seul soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 2 Mai 2018
Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*
MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°58/18/AONO/SDCC/CIPM
POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES AU PROFIT DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence a pour objet, la souscription d'une Police d'Assurance Automobile au profit de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel et mensuel est de **45 millions FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

La prestation à exécuter est en **un seul lot** : Assurance Parc Automobile.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit Camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le **budget de Fonctionnement de la SODECOTON de l'exercice 2018** .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-271-080, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-272-068, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-201-972 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-424-603 contre versement en espèces d'une somme de **60 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels doivent être déposée à la Direction Générale de la SODECOTON **au plus tard le 23 mai 2018 à 10 heures**, revêtue de la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°58/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES AU PROFIT DE LA SODECOTON

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La prestation objet du présent appel d'offres est à exécuter à la SODECOTON à compter de la notification de l'ordre de service et sera **renouvelable par tacite reconduction**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**. Ladite caution est fixée à **900 000 FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase, lieu le **23 mai 2018 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Direction Générale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence des pièces administratives ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile).

Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	2
02	Références générales du soumissionnaire	10
03	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	15
04	Description détaillée des garanties offertes	11
05	Modalités de mise en jeu de la garantie	10
06	Couverture des engagements réglementés	15
07	Couverture de la marge de solvabilité	15
08	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire	5
	Fonds propres (Capitaux propres et réserves):	7
9	Couverture de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	5
10	Qualité de service	5
	TOTAL	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du **mieux disant**.

Nombre maximum de lot : Lot unique en compétition

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 2 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MBOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-MDA /CIPM/2018 DU 11 MAI 2018 EN PROCÉDURE NORMALE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAR ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA RÉGION DE L'OUEST, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour l'exercice 2018, le Maire de la Commune de Mbouda, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement par entretien périodique de certains tronçons de route dans la Région de l'Ouest, Département des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'aménagement par entretien périodique des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive .

- Remblai ;
- Purges ;
- Couche de roulement ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Création des fossés et exutoires ;
- Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Construction de dalots ;
- Fourniture de garde-corps et panneaux indicateurs.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit:

N° DE LOT	REGION	DÉPARTEMENT	TRONCONS	LONGUEUR ESTIME (km)	BUDGET PREVISIONNEL TTC	DELAI (mois)	TYPE D'INTERVENTION
-----------	--------	-------------	----------	----------------------	-------------------------	--------------	---------------------

1-OU/10	OUEST/BAMBOUTOS	BATCHAM	KENGBOU - MAYA-BANKUI	7,8	48 892 081	08	Aménagement par entretien
		MBOUDA	MBOUDA ADLUCEM - BABETE - LIM BATCHAM	8,10	79 221 353		
		BATCHAM	CARREFOUR NENEHOU – CARREFOUR MAKOUGOU - BAMBI - MARCHE BATCHAM	5,60	41 296 824		
		GALIM	MBEFFO - FEGONG (INTER R0605)	5,65	87 591 057		
		GALIM	INTER R0605 - MBAKOP BAGAM - INTER R0605	10,00	78 696 056		
		BABADJOU	KOMBOU (INTER RN6) - EP TOLEPOU - BAMETOUG (INTER RN6) -LIM NORD-OUEST (PONT SUR LA RIVIERE TSHOU)	11,50	103 482 169		
TOTAL				48,65	437 179 540		

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2018, Ligne Fonds Routier.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat Général de la Commune de Mbouda.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté ou retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mbouda, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mbouda d'une somme non remboursable de deux-cent mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Au Secrétariat Général de la Commune de Mboudale **12 JUIN 2018 à 11 heures** et devra porter la mention :
« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-MDA/SG/CIPM/2018 DU 11 Mai 2018 En procédure Normale pour l'exécution des travaux d'aménagement par entretien de certains tronçons de route dans la Région de l'Ouest, Département des Bamboutos.**
FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercices 2018, Ligne Fonds Routier.
« **À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 08 (huit) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle Indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

Lot unique	Montant de la Caution de soumission
1-OU/18	Huit millions sept cent quarante-cinq mille (8 745 000 de FCFA)

NB: Tout soumissionnaire postulant pour plus d'un lot, ne devra produire que la caution correspondante au lot postulé le plus élevé. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12 JUIN 2018 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Mbouda.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif Incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO :
- b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - > La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
 - > Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
 - > Une note d'organisation et méthodologie ;
 - > Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 100 000 000 (cent millions) de FCFA.
- c) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :
 - > Une soumission timbrée et signée;
 - > Le bordereau des prix unitaires (BRU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - > Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE);
- d) Omission du BPU et/ou du DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels prioritaires suivants :
 - Une niveleuse ;
 - Un camion benne ;
- g) N'avoir pas exécuté au cours des dix dernières années, un marché de construction, de réhabilitation, d'ouverture, d'aménagement ou d'entretien de route de montant supérieur ou égale à 100 000 000 (cent millions) ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 16 critères sur l'ensemble des 23 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 23 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ;

c) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat de la Commune de Mbouda.

MBOUDA le 11 Mai 2018

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 26 AVRIL 2018, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES BÂTIMENTS DU CENEEMA FINANCEMENT : BUDGET CENEEMA, EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA lance un Appel d'Offres National Ouvert relatifs aux prestations de sécurisation et de gardiennage des bâtiments du CENEEMA.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à exécuter dans le présent Appel d'Offres se trouve dans les Termes De Références (TDRs).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **douze millions (12 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation du présent Appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés de gardiennage agréées installées au Cameroun justifiant d'une expertise avérées dans le domaine du gardiennage quotidien des bâtiments publics

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CENEEMA de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson, Yaoundé (au lieu dit Brigade de Nkolbisson) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

Présentation des offres

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention « *DOSSIER ADMINISTRATIF* », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « *PROPOSITION TECHNIQUE* », et l'original et toutes les copies de la proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « *PROPOSITION FINANCIERE* » et l'avertissement « *NE PAS OUVRIR EN MÊME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE* », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* ».

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **24 mai 2018 à 11 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°004/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 26 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE,

RELATIF AUX PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES BÂTIMENTS DU CENEEMA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres et ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps le **24 mai 2018 à 12 heures**, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires après analyse des offres administratives et techniques.

L'analyse des offres techniques et financières sera réalisée à une date ultérieure qui sera communiquée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'offre financière ;
- Absence d'agrément à l'exercice de l'activité de gardiennage ;
- Note technique inférieure à 70/100.

1.2. Critères essentiels

- *Présentation de l'offre 05 points*
- *Capacité financière 10 points*
- *Qualification et références générales de l'Entreprise 25 points*
- *Moyens logistiques 20 points*
- *Moyens humains 25 points*
- *Méthodologie, organisation et compréhension des TDRs 10 points*
- *Connaissance des sites des prestations 05 points*

TOTAL 100 points

Toute offre ayant une note technique inférieure à 70/100 points ne sera pas éligible à l'évaluation financière.

1. 2. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux-disant « qualité et coût », basé sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont les suivants :

T = [0,7] et F= [0,3]

La sous-commission calculera la note totale (NT) de chaque soumissionnaire ainsi qu'il suit :

NT = (0,7 × St) + (0,3 × Sf)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note totale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Études et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 26 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA ELA Roland Ernest

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAR/YDE 1ER/ CIPM /18 DU 14 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE D'ETOUDI (YAOUNDÉ 1ER).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternelle à l'Ecole maternelle d'Etoudi, dans la Commune de Yaoundé 1er, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires et de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

25.000.000 (Vingt cinq Millions) F CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent appel d'offres est assuré par le budget d'investissement de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} (crédits transférés BIP MINSANTE, Exercice 2018).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sise à Rue CEPER, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sise à Rue CEPER, Bureau du courrier, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(50 000) Cinquante mille francs CFA** par la **Recette Municipale de Yaoundé 1^{er}**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Yaoundé 1^{er} au plus tard le **03 Juin 2018 à 13 heures 00** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/CAR/YDE 1^{er}/ CIPM /18 du 14 Mai 2018

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL

A L'ECOLE MATERNELLE D'ETOUDI (YAOUNDE 1^{ER}).

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **500.000 (Cinq cent Mille)** francs CFA. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **500.000 (Cinq cent Mille)** francs CFA. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **03 Juin 2018 à 14 heures 00** dans la salle des délibérations de la Mairie de Yaoundé 1er par la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite Commune.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative, notamment la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ; Absence ou non-conformité du contenu de l'« **OFFRE TECHNIQUE** » et de l'« **OFFRE FINANCIERE** » au regard des documents requis dans le RPAO ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires, fantaisiste ou non cohérent ;
- Entreprise dont la défaillance a été constatée, ou coupable d'un abandon de chantier ;
- Non validation de trois (03) critères essentiels sur cinq (05).

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La solvabilité financière de l'entreprise.

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à trois (03) des cinq (05) critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétaire Général de la Mairie de Yaoundé 1^{er}. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants **697 78 97 59**.

YAOUNDE le 14 Mai 2018

Le MAIRE

ANDZE ANDZE Emile

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

N°001/DC/RS/DDL/C-MYSLA/CIPM/TAI/2018 DU23/04/2018 POUR L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE LA VILLE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la commune de Meyomessala un avis à consultation pour l'apologie à la ville verte de la commune de Meyomessala, département du Dja et Lobo, région du sud

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **10.000.000 fcfa**.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

4. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par le Budget d'investissement public Exercice 2018.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du cabinet du Maire de la commune de Meyomessala

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du cabinet du Maire de la commune de Meyomessala contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **vingt mille (20 000) FCFA** payable à la recette municipale.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel et reliée par des spirales, devra parvenir dans la salle des actes de l'hôtel KONO-REFUGE sis à NDONKOL par Meyomessala Tél. 670.14.43.40/674.92.52.17 au plus tard **15/05/2018 à 14H**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Une offre régulièrement déposée ne pourra être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

CONSULTATION

N°001/DC/RS/DDLJC-MYSLAJCIPM/ TAI/2018

DU 23/04/2018 POUR L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE LA VILLE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NR Les offres seront présentées exclusivement en un (01) document contenant trois (03) parties.

8. Delai de Livraison

Le délai minimum prévu par Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation' est de un (02) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de deux cent mille **(200 000) FCFA** délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devra être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

10. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de deux cent mille (200 000) FCFA délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devra être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **15/05/2018 à 15 Heures** dans la salle des actes de l'hotel KONOREFUGE sis en NDONKOL par Meyomessala par la Commission interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

12. Critères d'évaluation

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- l'absence d'une pièce du dossier administratif ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée ;

NB les chèques meme certifièrs ne certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission

13. Attribution

Le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins- disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

MEYOMESSALA le 23 Avril 2018

Le MAIRE

MEBIAME MFOU'OU Christian

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/CIPM/2018,
DU 26 AVR /2018 POUR L'ACQUISITION DES VACHES LAITIÈRES DE RACE HOLSTEIN, POUR LE COMPTE
DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCÉDURE
D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2018 IMPUTATION
BUDGÉTAIRE : 22 28 06**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 28 06

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de développement des élevages laitiers, le Directeur Administratif de la CUbIN, Maître d'Ouvrage, lance une demande de cotation pour l'Acquisition de Sept (07) vaches laitières de race Holstein en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La fourniture, objet de la présente demande de cotation comprend :

- l'acquisition de Sept (07) vaches laitières de race Holstein ;
- la fourniture d'une provision de ration alimentaire complémentaire d'au moins sept (07) jours par génisses ; v ;
- le transport et le convoyage des animaux et leur livraison à Lahoré Vina au niveau de la station Zootechnique de Wakwa, Arrondissement de Ngaoundéré 1er Département de la Vina Région de l'Adamaoua ;
- l'entretien des animaux pendant le voyage et la période de quarantaine.

Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le Cahier des Spécifications Techniques inclus dans la présente demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de la prestation à l'issue de l'étude préalable est de Dix Millions (10 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais en règle dans l'Administration camerounaise et ayant des qualités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet de présente demande cotation.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le Budget autonome de la CDEN Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire ; 22 28 06

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à partir du 16 MAI /2018 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) Francs CFA, auprès de la BICEC CAS-ARMP 33598870001-14.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et SIX (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au plus tard le **16 MAI /2018 à 10 heures**, sous enveloppe cachetée avec la mention ;

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/CIPM/2018, DU /2018 POUR L'ACQUISITION DES
VACHES LAITIÈRES DE RACE HOLSTEIN, POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE
L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT ; BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2018
IMPUTATION BUDGETAIRE : 22 28 06
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement «**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation objet de la présente demande de cotation est de quarante-cinq (45) jours. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Les animaux seront livrés à Lahoré Vina au niveau de la station Zootechnique de Wakwa Arrondissement de Ngaoundéré Département de la Vina. Région de l'Adamaoua.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n° IX du dossier d'un montant de Deux Cent mille (200 000) Francs et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de demande de cotation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours .

13. Ouverture des Plis

Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16 MAI /2018 à partir de 11 heures** à la Direction Administrative de la Caisse de l'Elevage pour le Nord par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :

1.- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

a) Offre Administrative :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

b) Offre technique :

- Note technique inférieure à 70% des oui;

Absence de la déclaration sur l'honneur signée du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un Marché au cours des trois dernières années, et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le MINMAP signé sur l'honneur du soumissionnaire ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

c) Offre financière :

- Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif, ou absence de la soumission ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

- Fausse déclaration.

2.- Critères essentiels

L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :

- Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires;

- Les preuves du consentement aux clauses à caractères administratif et technique, (le CCAP et les CSTP paraphés à chaque page, signés à la dernière et datés.

- Présentation générale de l'offre.

- Délai d'exécution.

NB: Seuls les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100) seront retenues pour l'ouverture et l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande issue de la présente demande de cotation au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de la demande de cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord à Garoua, Tel ; 22 27 21 34/22 27 21 15, BP 936 Garoua.

GAROUA le 26 Avril 2018

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAMIDOU SAÏDOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BAMBOUTOS

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DDBTOS/CDPM/2018 DU 11 MAI 2018 POUR
L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DU BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE BALEPO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 1100000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics des Bamboutos lance, une consultation pour l'équipement en mobilier du bloc administratif au CETIC de Balepo.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures est de Dix millions (10 000 000) de francs CFA

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités

4. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le budget d'investissement public (BIP), exercice 2018.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos, dès publication du présent avis de consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) contre présentation **d'une quittance de versement au Trésor Public**, d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) sis à la montée stade municipal, immeuble Hôtel des Finances de Mbouda, Téléphone : 233 30 54 00, au plus tard le **04 juin 2018 à 11 heures** précises, heure locale et devra porter la mention : **Avis De Consultation**

N° 01/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DBBTOS/CDPM/2018 du 11 MAI 2018 pour l'équipement en mobilier du bloc administratif au CETIC de Balepo

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **soixante (60) jours** pour compter de la date de notification de la lettre commande.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **04 juin 2018 à 12h 00**, heure locale. Elle se fera dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos à Mbouda par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre
- Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 70% ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) sis à la montée stade municipal, immeuble Hôtel des Finances de Mbouda, Téléphone : 233 30 54 00 ou au Service Départemental du patrimoine de l'Etat des Bamboutos à Mbouda.

MBOUDA le 11 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

YIAGNIGNI SALIFOU

COMMUNE DE MOZOGO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DDC/C.MOZ/CIPM/AI/2018 DU 08 MAI 2018
EN PROCEDURE D'URGENCE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE MATERNELLE DEMOSKOTA ET A L'EP DE GOKORO DANS LA
COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

N/D

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant ; HYDRAULIQUE.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

Financement PNDP III (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de MOZOGO, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune MOZOGO, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès de la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres de la commune de Mozogo ou au PNDP/EN à partir du 08 MAI 2018, pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MOZOGO, Autorité Contractante.

Page 5

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention ;

AVIS DECONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N^q^/DDC/C.MOZ/CiPM/AI/2018

DU 08 MAI 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF ÉQUIPÉ DE POMPE AMOTRICITÉ HUMAINEAL'ECOLE MATERNELLE DE MOSKOTA ETAL'EP DE GOKORO DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA, REGION DE UEXTREME-^NORD.

'An 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure Exée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le _30 MAI 2018_, à 14heures

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les pHs seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de MOZOGO, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis Le _30 MAI2018_, à 15 heures

Lieu d'ouverture des plis Salie des actes de la Commune de MOZOGO

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des oiires seront lus a naute voix et seruiit consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procèS'verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès de laCommune de Mozogo; téléphone 677 878286 ; 677 153503.

MOKOLO le 8 Mai 2018

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS DE CONSULTATION N° _001_/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2017 DU _26 AVRIL 2018_, EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE TOPOGRAPHIE AU CENTRE
NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, lance un Avis de Consultation en procédure d'urgence, pour l'acquisition des matériels de topographie pour le compte du CENEEMA.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente lettre commande comprend la fourniture matériels de topographie, constitués d'un (01) lot pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

3. Cout Prévisionnel

Le financement prévisionnel est de **dix millions (10 000 000) FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des équipements et matériels agricoles.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget du CENEEMA, Exercice 2018, Imputation budgétaire : 20 109. Le financement prévisionnel est de **dix millions (10 000 000) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson**, aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **vingt mille (20 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à la Demande de Consultation.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le 23 Mai 2018 à _12 heures_, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N° 001/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2017 DU 26 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE TOPGRAPHIE AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 Mai 2018 à _13 heures_ par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation des offres techniques ;
- 3^{ème} étape : Analyse des offres financières.

9.1 Critères Eliminatoires

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de régularisation d'au plus 48 heures accordé ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Absence du certificat de garantie d'authenticité ;
- d) Absence du prospectus original ou de la fiche technique produite par le fabricant ;
- e) Offre technique incomplète pour non-conformité aux spécifications techniques ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels

9.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- a) Présentation de l'offre ;
- b) Références/Expérience du soumissionnaire dans les fournitures similaires ;
- c) Service après-vente ;
- d) Conformité aux spécifications techniques majeures ;
- e) Période de garantie (? 01 an) ;
- f) Délai de livraison (? 04 mois) ;
- g) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP) ;

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Études et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 26 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA ELA Roland Ernest

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP-M°BYO/DDMINEE-M°BYO/CDPM/2018 DU 04/05/2018 POUR LA
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04) FORAGES DANS LES VILLAGES
MBAMTI-KATARKO, TOUKOUROUA ET MBAMTI-DJOUMBARE, ARRONDISSEMENT DE BANYO,
DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 32 423 03 451015 2246 811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Maître

d'Ouvrage, un appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de réhabilitation de quatre (04) forages dans les villages Mbamti-Katarko, Toukouroua et Mbamti-Djoubare, Arrondissement de Banyo, Département

du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

I- Réhabilitation du forage de Toukouroua

1. Travaux préliminaires
2. Remplacement des pièces de la pompe et traitement de l'eau
3. Sécurisation et entretien

II- Réhabilitation du forage de Mbamti-Katarko F1

1. Travaux préliminaires
2. Remplacement des pièces de la pompe
3. Sécurisation et traitement de l'eau

III- Réhabilitation du forage de Mbamti-Katarko f2

1. Travaux préliminaires
2. Remplacement des pièces de la pompe et traitement de l'eau

IV- Réhabilitation du forage de Mbamti-Djoubare

1. Travaux préliminaires
2. installation de la pompe
3. Sécurisation, assainissement, entretien et traitement de l'eau.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouvert aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonne aptitude en matière des travaux d'électrification.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEE de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire 52 32 423 03 451015 2246 811, Autorisation de Dépense N° TI03966.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de la Passation des Marchés) dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de la Passation des Marchés) contre une présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA délivrée par un poste comptable du Trésor Public, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le 29/05/2018 à 14 heures précises et devra porter la mention :

Avis de Consultation pour une Demande de Cotation
N°003/DC/R-AD/D-M°BYO/DDMAP-M°BYO/DDMINEE-M°BYO/CDPMP/2018 du 04/05/2018 pour la réalisation des travaux de réhabilitation de quatre (04) forages dans les villages Mbamti-Katarko, Toukouroua et Mbamti-Djoubbare, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.
Financement : BIPMINEE, Exercice 2018.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Un délai maximum d'exécution de trois (03) mois est prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux de réhabilitation de quatre (04) forages dans les villages Mbamti-Katarko, Toukouroua et Mbamti-Djoubbare,

Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le ministère chargé des Finances et d'un montant de cent vingt mille (120 000) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies administratives requises par le service émetteur ou une autorité administratives conformément aux stipulations du règlement particulier de Consultation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis du dossier de consultation sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréé par le ministère

chargé des finances. Par ailleurs, le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 29/05/2018 à 15 heures précises à la salle de réunion de la Délégation

Départementale du MINMAP du Mayo-Banyo, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Offres financières incomplètes.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

Ils portent sur les éléments ci-après :

- accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation des solvabilités de montant au moins égal à 5.000.000 F CFA indiquant que le soumissionnaire dispose des ressources financières propres pour la réalisation du projet (oui /non) ;
- attestation de visite des lieux d'exécution des travaux signés par l'utilisateur du projet (oui /non) ;
- organisation méthodique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui /non) ;
- référence de l'entreprise : travaux similaires réalisés (oui/non) ;
- Expérience du personnel d'encadrement ; expérience dans le domaine du chef de chantier, joindre CV (oui /non) ;
- disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Service de la Passation des Marchés) aux numéros de téléphones : 650 91 57 42/699 06 43 26 / 674 38 29 00.

BANYO le 14 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOHAMADOU AMINOU..

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°
004/DC/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2018 DU 15 MAI 2018 PORTANT CONSTRUCTION D'UN
MAGASIN DE STOCKAGE DANS LE VILLAGE MBATOUA, COMMUNE DE YOKO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

DEMANDE DE COTATION N°004/DC/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2018 DU 15 MAI 2018

2. Consistance des prestations

N/A

3. Coût Prévisionnel

Coût prévisionnel: **13 217 368 (Treize millions deux cent dix-sept mille trois cent soixante-huit) FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Batiment.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Financement:C2D2

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune Yoko, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être **retiré gratuitement** à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim (**Service de la passation des Marchés**), à partir du **15 mai 2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur Le Délégué Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim,

Autorité Contractante, à Délégation Départementale du Mbam et Kim (Service de la passation), sis à la Préfecture du Mbam et Kim à Ntui.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°004/DC/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2018 DU 15 MAI 2018**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LE VILLAGE MBATOUA,
COMMUNE DE YOKO**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Délai d'exécution:Quatre-vingt-dix (90) Jours calendaires

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 05 juin 2018, à 14 heures précises
--	--

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Kim, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 05 juin 2018, à partir de 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 14 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

KADIRSIA

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/EDC/CIPM/2018 DU 11 MAI 2018 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'ENTRETIEN DES BATIMENTS & ESPACES VERTS DES BARRAGES RESERVOIRS DE MBAKAOU, MAPE ET BAMENDJIN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
F010109 ; F020113 ; F030112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de **Electricity Development Corporation**, Maître d'Ouvrage, lance une demande de cotation pour l'acquisition des outils d'entretien des bâtiments & espaces verts des barrages réservoirs de Mbakaou, Mape et Bamendjin.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de huit millions (8 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprise.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de l'outillage d'entretien des bâtiments et espaces verts.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget de **Electricity Development Corporation**, Exercice N°2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de dix mille (10 000) francs CFA au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, **le 05 juin 2018 à 12 heures, heure locale.**

Les offres devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM/EDC/2018 DU 11MAI 2018

POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'ENTRETIEN DES BATIMENTS & ESPACES VERTS DES BARRAGES
RESERVOIRS DE MBAKAOU, MAPE ET BAMENDJIN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, **le 05 juin 2018 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Electricity Development Corporation siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Mai 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NSANGOU Théodore

COMMUNE DE MBOUDA

COMMUNIQUE N° 10/C/MDA DU 09 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPCL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C-MDBA-BTOS/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KONTSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA-DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (PHASE 1) : (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA,(AUTORITE CONTRACTANTE), COMMUNIQUE

L'entreprise dont le nom suit, est par Décision _DM/C/MDA /SG/18 déclarée attributaire de la lettre-commande relative au PAO dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

NUMERO DU DOSSIER	ADJUDICATAIRE	MONTANT (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
DAO N°09/AONO/C-MDBABTOS/CIPM/18 DU 29 Mars 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KONTSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA-DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS! PHASE 1) : (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS LE ROSEAU BP: 11016 YAOUNDE Tel : 662 577 721	43 561 412 (quarante-trois millions cinq cent soixante un mille quatre cent douze) FCFA	TROIS (03) Mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la commune de Mbouda (secrétariat général) sis au premier étage de l'hôtel de ville. Téléphone ; 233 30 53 62, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué : Faute de quoi, ces offres seront détruites

MBOUDA le 9 Mai 2018

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N°2141-18/DG/PAD/2018 DU 04 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 24 JANVIER 2018 RELATIF A L'AUDIT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique

La Société NECT, BP 12523 Doual a, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 pour un montant de **FCFA TTC 20 212 875** et un délai d'exécution de **cinquante-huit (58) jours**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 4 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

COMMUNIQUE N°010/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 6 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + SECRETARIAT ET BUREAU DIRECTEUR À LA SAR/SM DE BENGARARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK- DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°010/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 du 13/04/2018 ; la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS PRINCE'S DREAM, BP 36 YABASSI, Tél. : 652 58 14 50/691 64 44 04	26 480 647 (Vingt Six Millions Quatre Cent Quatre Vingt Mille Six Cent Quarante Sept)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam, pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Motifs
ETS JAROSE SERVICE BP 13046 DOUALA-Tél : 677 770 732	Offres plis disante (28 362 157 TTC)
ETS TMCC BP 8639 DOUALA-Tél. : 677 756 189	Dossier administratif incomplet

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam, sous peine de destruction.

YABASSI le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

COMMUNIQUE N°012/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE YINGUI-DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°012/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 du 13/04/2018 ; la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS M.V.T.P B.P : 72 YABASSI, Tél. : 6 77 27 98 87	17 497 960 (Dix Sept Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Neuf Cent Soixante)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam, pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

YABASSI le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

COMMUNE D'EBONE

COMMUNIQUE 03/C/C/EBONE/SG/2018 DU 02/05/2018 A/SAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/MINATD/ RLT/ DMGO/SG/2018 DU 15 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO. ET APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINATD/ RLT/ DMGO/SG/2018 DU 15 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKONGNINE ET DE MAMBELLION, ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO EN DEUX LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ebone, Maitre d'ouvrage et Autorité contractante communique

Il est porté à la connaissance de toutes les entreprises soumissionnaires des Appel d'Offres nationaux Ouverts ci-dessus mentionnés que la procédure est annulée conformément aux prescriptions de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) contenues dans sa correspondance **N°101/L/ARMP/CRLT/CCA/CSPE/ACM,num/18 du 18 avril 2018.**

Par conséquent, ces marchés seront relancés ultérieurement. Les soumissionnaires concernés sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 2 Mai 2018

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

COMMUNIQUE N°013/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE KOUEDJOU (4 KM) DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE: MAIRE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°013/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 du 13/04/2018 ; la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Attributaire	Objet -	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS M.V.T.P B.P : 72 YABASSI, Tél. : 6 77 27 98 87	1 : Réhabilitation des routes communales dans la Commune de Nkondjock	26 969 906 (Vingt Six Millions Neuf Cent Soixante Neuf Mille Neuf Cent Six)	Trois (03) mois
	2 : Réhabilitation d'une piste agricole Kouedjou (4 km)	11 990 574 (Onze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Mille Cinq Cent Soixante Quatorze)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam, pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

YABASSI le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N° 001/C/CENEEMA/DAF/SEEXP DU 20 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 15 MARS 2018, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR
LES PRESTATIONS DE SÉCURISATION ET DE GARDIENNAGE DES BÂTIMENTS DU CENTRE NATIONAL
D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU
CENEEMA, EXERCICE 2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur du CENEEMA communique :

Par décision N°001/D/CENEEMA/DAF/SEEXP du 20/04/2018,

L'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 du 15 mars 2018, en procédure d'urgence, pour les prestations de sécurisation et de gardiennage des bâtiments, est déclaré « **infructueux** ».-

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA ELA Roland Ernest

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

COMMUNIQUE N°011/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 6 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE BONÉPOUPA. MAÎTRE D'OUVRAGE: PROVISEUR LYCÉE DE BONÉPOUPA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°011/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 du 13/04/2018 ; la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
COMMUNITY INTEREST GROUP Sarl- BP 15 328 Yaoundé- Tél. : 696 65 82 56	17 497 960 (Dix Sept Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Neuf Cent Soixante)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marché publics du Nkam, pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Motifs
ETS M.V.T.P -.P : 72 YABASSI-Tél. : 6 77 27 98 87	Omission du sous-détail d'un prix quantifié
ETS TMCC BP 8639 DOUALA-Tél. : 677 756 189	Dossier administratif incomplet
DELIOTA SARL	Dossier administratif incomplet

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marché Public du Nkam, sous peine de destruction.

YABASSI le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**COMMUNIQUE N° 006/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 14 MAI 2018 AUX SOUMISSIONNAIRES DE
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONR/FODECC/CIPM-FODECC/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET
COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES
EXERCICES 2017, 2018 ET 2019 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, informe tous les Soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'un cabinet comptable pour l'assistance comptable et la production des états financiers des exercices 2017, 2018 et 2019 au Fonds de Développement des filières Cacao et Café, que la date de remise des plis préalablement prévue le 15 mai 2018, a été reporté au 28 mai 2018.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 14 Mai 2018

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 0003/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/ BSCHEM DU 09 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/CMPM/MINAS DU 05 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SERVICES CENTRAUX (BATIMENT ANNEXE) DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

Le soumissionnaire ci-après désigné est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné.

Adjudicataire	Nature de la prestation	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
Ets FATMAL & YOUNOUSS BP 836 YAOUNDE Tél. 697054811	Travaux de réhabilitation des services centraux (Bâtiment Annexe) du Ministère des Affaires Sociales.	16 954 178 (seize millions neuf cent cinquante quatre mille cent soixante dix huit)	Soixante (60) jours

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de lettre-commande subséquente à la commande susvisée.

YAOUNDE le 9 Mai 2018

Le **MINISTRE**

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N°2141-18/DG/PAD/2018 DU 04 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 24 JANVIER 2018 RELATIF A L'AUDIT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique

La Société NECT, BP 12523 Doual a, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 pour un montant de **FCFA TTC 20 212 875** et un délai d'exécution de **cinquante-huit (58) jours**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 4 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°0940-18/DG/PAD/2018 DU 04/05/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ NECT, BP 12523 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 24 JANVIER 2018 RELATIF À L'AUDIT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité Interne chargé de l'examen des différends dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2017 du 24 janvier 2018 relatif à l'audit des installations électriques du Port Autonome de Douala ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services en sa session du 19 Avril 2018 ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1er.- La société NECT, BP 12523 DOUALA, est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 24 janvier 2018, relatif à l'audit des installations électriques du Port Autonome de Douala

- MONTANT DU MARCHÉ **20 212 875 FCFA TTC**
- DELAI D'EXECUTION **cinquante-huit (58) jours**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifié au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-

DOUALA le 4 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

DECISION N° 010/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/ PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + Secrétariat et Bureau Directeur à la SAR/SM de Benga Arrondissement de Nkondjock -Département du Nkam — Région du Littoral; MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NKAM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant Monsieur **THOULE Romain Sisinnus** comme **Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam** ;

Vu la décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition de la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam**;

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°007/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NICAM/2018 du 06 mars 2018 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + secrétariat et bureau directeur à la SAR/SM de Benga-Arrondissement de Nkondjock -Département du Nkam — Région du littoral;

Vu la lettre N° **036/L/CDPM/NK du 06 avril 2018** du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam portant proposition d'attribution;

DECIDE

Article 1 : L'Entreprise **ETS PRINCE'S DREAM, BP 36 YABASSI, Tél. : 652 58 14 50/691 64 44 04** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, pour un montant de **26 480 647(Vingt Six Millions Quatre Cent Quatre Vingt Mille Six Cent Quarante Sept)** et un délai de **trois (03) mois**.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

DECISION N° 011/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE BONÉPOUPA-(ARRONDISSEMENT YABASSI)-DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL ; MAÎTRE D'OUVRAGE : PROVISEUR LYCÉE DE BONÉPOUPA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant Monsieur **THOULE Romain Sisinnus** comme **Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam** ;

Vu la décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition de la

Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam;

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°008/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NICAM/2018 du 06 mars 2018 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + secrétariat et bureau directeur à la SAR/SM de Benga-Arrondissement de Nkondjock -Département du Nkam — Région du littoral;

Vu la lettre N° **037/L/CDPM/NK du 09 avril 2018** du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam portant proposition d'attribution;

DECIDE

Article 1 : L'Entreprise **COMMUNITY INTEREST GROUP Sari- BP 15 328 Yaoundé- Tél. : 696 65 82 56** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, pour un montant de **17 497 960** (Dix Sept Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Neuf Cent Soixante) et un délai de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

DECISION N° 012/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE YINGUI DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL ; MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant **Monsieur THOULE Romain Sisinnus** comme **Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam** ;

Vu la décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°010/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NICAM/2018 du 12 mars 2018 pour les travaux de réhabilitation des routes communales de Yingui-Département du Nkam — Région du Littoral;

Vu la lettre N° **038/L/CDPM/NK du 12 avril 2018** du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam portant proposition d'attribution;

DECIDE

Article 1 : L'Entreprise **ETS M.V.T.P B.P : 72 YABASSI, Tél. : 6 77 27 98 87** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, pour un montant de **26 982 994** Vingt Six Millions Neuf Cent Quatre Vingt Deux Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatorze) et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°0783-18/DG/PAD DU 18/04/2018 FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE DRAGAGE ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE PENDANT LES TRAVAUX DE DRAGAGE DES PLANS D'EAU AU PORT DE DOUALA APRÈS CONSULTATION DES ENTREPRISES (EN PROCÉDURE D'URGENCE) DU 14 FÉVRIER 2018.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin **1999**, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution nu 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité Interne chargé de l'examen des différends dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° **0544-17/CA/PAD** du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la consultation des entreprises du 14 Février 2018 ;
VU le rapport d'évaluation des offres relatives à la consultation des entreprises pour la fourniture des équipements de dragage et l'assistance technique pendant les travaux de dragage des plans d'eau au Port de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}.- la Société IHC HOLLAND BV, P.O Box 1, 2960 AA Kinderdijk, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation des entreprises (En procédure d'urgence) du 14 Février **2018** pour la fourniture des équipements de dragage et l'assistance technique pendant les travaux de dragage des plans d'eau au Port de de Douala.

- MONTANT DU MARCHÉ :5.862.022.046 FCFA TTC
- DELAI D'EXECUTION :Trois (03) mois pour la fourniture des équipements et Seize (16) mois pour l'assistance technique.

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Prestataire par le Maitre d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE MBOUDA

DECISION N° 19/DM/DA/SG DU 09 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 9/AONO/C-MDBA-BTOS/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KONTSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA- DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS(PHASE 1) : (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu La constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;
- Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu Le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990;
- Vu le décret N°2004/ du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur SONGA Pierre René aux Fonctions de préfet du département des Bamboutos.
- Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03/2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu L'arrêté N°00049/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoins au Maire à l'issue du scrutin municipal
- du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda ;
- Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du 1^{er} Août 2014 constatant la composition des commissions Interne de passation des marchés auprès
- de certaines communes;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°005/C/PR/MINMAP du 07 Novembre 2013. Prescrivant les seuils de compétence, les modalités de contrôle

de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les Responsables des services déconcentrés du Ministère

des Marchés Publics

- Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget

de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés

pour l'Exercice 2018

Considérant L'AVIS d'Appel d'Offres N°-09/AONO/C-MDBA-BTOS/CIPM/18 DU 29 Mars 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KONTSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA- DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (PHASE 1)

: (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Considérant la proposition d'attribution de Mai 2018

DECIDE

Article 1 l'entreprise ci-après est attributaire de la lettre-commande relative à l'AVIS d'Appel d'Offres N-09/AONO/C-MDBA-BTOS/CIPM/18 DU 29 Mars 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KONTSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA-DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS(PHASE 1) : (EN PROCEDURE D'URGENCE) dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

NUMERO DU DOSSIER	ADJUDICATAIRE	MONTANT (en FCFA)	DELAJ D'EXECUTION
DAO N°09/AONO/C-MDBABTOS/CIPM/18 DU 29 Mars 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE KONTSA DANS LA COMMUNE DE MBOUDA-DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS! PHASE 1) : (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS LE ROSEAU BP: 11016 YAOUNDE Tel : 662 577 721	43 561 412 (quarante-trois millions cinq cent soixante un mille quatre cent douze) FCFA	TROIS (03) Mois

MBOUDA le 9 Mai 2018

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

DECISION N° 013/D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 13/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE KOUEDJOU (4 KM) DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK -DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL; MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 nommant **Monsieur THOULE Romain Sisinnus** comme

Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam ;

Vu la décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition de la Commission

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°011/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NICAM/2018 du 12 mars 2018 pour les travaux de réhabilitation des routes communales et de réhabilitation d'une piste agricole Kouedjou (4 km) dans la commune de Nkondjock -Département du Nkam — Région du Littoral;

Vu la lettre N°039/L/CDPM/NK du 12 avril 2018 du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam portant proposition d'attribution;

DECIDE

Article 1: L'Entreprise ETS M.V.T.P B.P : 72 YABASSI, Tél. : 6 77 27 98 87 est déclarée adjudicataire des lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert sus-rappelé, pour un montant de : suivant le tableau ci-dessous :

Objet	Montant en FCFA TTC	Délai
1 : Réhabilitation des routes communales dans la Commune de Nkondjock	26 969 906 (Vingt Six Millions Neuf Cent Soixante Neuf Mille Neuf Cent Six)	Trois (03) mois
2 : Réhabilitation d'une piste agricole Kouedjou (4 km)	11 990 574 (Onze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Mille Cinq Cent Soixante Quatorze)	Trois (03) mois

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Départementale des Marchés publics du Nkam dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N°0003/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/ BSCMV DU 09/05/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0003/LC/MINAS/CMPM/2018 POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES SERVICES CENTRAUX (BATIMENT ANNEXE) DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CMPM/MINAS DU 05 MARS 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PM/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné,

DECIDE

Article 1er : Est attribuée aux Ets FATMAL & YOUNOUSS BP 836 YAOUNDE Tél. 697054811, la Lettre-Commande susvisée pour un montant de FCFA 16 954 178 (seize millions neuf cent cinquante quatre mille cent soixante dix huit) Toutes Taxes Comprises et pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Mai 2018

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

COMMUNE D'ELAK OKU

REQUEST FOR QUOTATION DOCUMENT N° 03/RQ/ECITB/PNDP/OF 03RD MAY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A 5M SPAN BRIDGE LINKING MBONGHAS AND SIMONKOH AND INSTALLATION OF A \$1000 RING CULVERT AT SIMONKOH IN ELAK MUNICIPALITY

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the National Community Driven Development Program (PNDP), the ELAK-OKU Council has obtained an allocation from PNDP and considers using part of it for the CONSTRUCTION OF A 5M SPAN BRIDGE LINKING MBONGHAS AND SIMONKOH AND INSTALLATION OF A 4)1000 RING CULVERT AT SIMONKOH IN ELAK MUNICIPALITY

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

The participation to this call for competition is opened to companies having submitted a file for pre-qualification and are recorded by the PNDP Regional Coordination Unit in the following fields of intervention: (I) Public works

The participation in this call to competition is also opened to all companies able to comply with the administrative qualification conditions as well as technical and financial conditions as defined in the request for quotation.

6. Financement

PNDP/Elak OKu Council

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

A request for quotation including the bidding conditions, a description of works and envisaged contracting conditions is placed by the ELAK-OKU council at the disposal of all qualified firms and enterprises interested in the execution of the above mentioned works.

The requests for quotation file can be obtained **free of charge** from the ELAK-OKU COUNCIL from 03 MAY 2018, during the working days, between 7; 30 am and 3.30 pm.

9. Remises des offres

23rd May, 2018, At 10:00am

The bidder shall place the original and three (3) copies of its offer in a sealed envelope and addressed it to the Mayor using the address indicated in the Request for Quotation. The sealed envelope will bear the title of the project with the mention

'To be opened only in the presence of the ELAK-OKU COUNCIL Internal Tender's Board'

10. Delai de Livraison

04 MONTHS {120 DAYS}

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

To be admissible, the offer must be established with one (1) original and three (3) copies, and include the following elements;

- 1) The Quotation letter established according to the following model: IV, A), dated and signed;
- 2) The quantitative and estimated form completed {model IV, B). dated and signed;
- 3) The statement of Qualifications (following the model IV, C), applicable to non-already registered providers;
- 4) Draft contract, initialed on each page (following the model IV. D);
- 5) Other key documents (photocopy of the certificate of the site visit, and site visit report).

13. Ouverture des Plis

23rd May. 2018, At 10:30pm

14. Critères d'évaluation

The ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD commission will evaluate the offers and may if necessary appoint an expert in the field to accompany him in the analysis. The evaluation of tenders will be conducted in the following order:

- a. Verification of the conformity of administrative documents to avoid any failures at the time of attribution;
- b. Verify that the Letter of Quotation is well filled, dated and signed with the name and function of the signatory;
- c. Verify that the Descriptive and Quantitative Forms are duly filled, dated and signed;
- d. Verification of the arithmetic operations, if necessary multiplying unit prices by the quantities and by using the price in words to carry out necessary corrections;
- e. To work out a quotation summary table based on the corrected amount and ranked in ascending order;
- f. Checking in the offer classified file, of Declaration of Qualifications according to the imposed model;
- g. Verify the qualification of the bidder by comparing his declaration with the minimum requirement of qualification given in Chapter III of the present request for quotation.

If the lowest Bidder's bids ranked in the summary table are checked to satisfy the minimal conditions imposed for qualifications, the ELAK-OKU COUNCIL TENDER'S BOARD will propose him as provisional contractor to the Mayor, Project owner.

If the lowest Bidder's bid does not satisfy the imposed minimal conditions of qualification, the offer will be eliminated and the ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD will carry out the examination of the offer of the second bidder in the ranking summary table. This procedure can be repeated in the event of incomplete offers or unqualified bidders.

The ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD will draw up a detailed final evaluation report with a recommendation to the Lord Mayor Elak Council (contracting Authority) for the provisional attribution of the Bid

15. Attribution

The Lord Mayor will invite the provisional contracting Bidder selected to present his administrative documents within 15 days. The administrative file shall include:

- a. the taxpayer card;
- b. Attestation of Business registration
- c. Attestation to prove that bidder is current with taxes;
- d. the certificate of imposition;
- e. A certificate from ARMP of non exclusion from public contracts;
- f. A certificate of non bankruptcy from the Court of the locality where the company is based;
- g. a Certificate attesting that the bidder is in order with his social security contributions signed by Regional chief of centers CNPS or a representative ;
- h. These certificates shall be dated less than three months;
- i. In addition, the mayor will invite the provisional contractor to present the technical documents (ex; personnel means, equipment and material...) for good execution of the project (see point V).

10.2. Provided with these certificates, the Divisional Delegate, (Contracting Authority), will prepare the final minutes of attribution indicating that he has received a satisfactory administrative file that confirms the recommendation for attribution which was made to him by the Divisional Tender's Board.

10.3. If the bidder declared provisional winner cannot constitute a satisfactory administrative file, within 15 days, the Lord Mayor Elak Council, Contracting Authority, will establish an official report confirming the failure of the Bidder to present his administrative document and will forward it to the Chairman of the ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD which will have to meet again and submit an amended evaluation report, justifying rejection of the offer initially selected, and establishing a new recommendation in conformity with the evaluation.

10.4. If the Lord Mayor. Contracting Authority, do not accept the recommendation of attribution of the Divisional Tender Board, he prepare minutes justifying his refusal on objective basis and forward it to the Chairperson of the ELAK-OKU COUNCIL TENDER'S BOARD which will have to meet again. In case of disagreement on the conclusions of the evaluation and the selection of the bidder, the ARMP will have to rule.

10.5 Before the contractor selected is invited to sign his contract, the result of the analysis of the offers and the proposal for an attribution of the Contracting Authority will be forwarded in writing to PNDP for NON OBJECTION for a duration not exceeding 7 days.

10.6. Within 120 DAYS following the date of reception of the offer, the contractor selected will be invited to sign a contract according to the model and the conditions presented in the present request for quotation file.

16. Durée Validité des Offres

The offer will remain valid for a period of 120 (One hundred and twenty) calendar days.

17. Renseignements Complémentaires

N/A

BAMENDA le 3 Mai 2018

Le MAYOR

NGUM JEROME Njioh

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (PIS), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFIES FOR THE FORTH (4) TIME THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER: 1) OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:09/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 7TH MARCH 2018 FOR THE THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GSSHUKOV MBIAME IN MBVEN, SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, INSTEAD OF SUBMISSION OF BIDS 4TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME. THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 4TH MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD AS CONTAINED IN THE TENDERS' FILE CITED ABOVE, READ AS SUBMISSION OF BIDS ON 9TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME. THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

BAMENDA le 2 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOU KANFON Burno

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (RIB), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFIES FOR THE THIRD (3) TIME THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER:1) REQUEST FOR QUOTATION N°:03/RQ/MIINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 16TH MARCH 2018 FOR THE ACQUISITION OF A BRAND NEW PICK-UP 4X4 VEHICLE TO OKU DISTRICT HOSPITAL,OKU SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, INSTEAD OF SUBMLSSLON OF BIDS ON 4TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 4TH MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD AS CONTAINED IN THE TENDERS' FILE CITED ABOVE, READ AS SUBMISSION OF BIDS ON 18TH MAY 2018 AT10 AM LOCAL LIMA, THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 18TH MAY 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

BAMENDA le 2 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOU KANFON Burno

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (RIB), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFIES FOR THE FORTH (4) TIME THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER:1) REQUEST FOR QUOTATION N°:02/RQ/WIINIVIAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 27TH FEBRUARY 2018 FOR THE ACQUISITION OF A BRAND NEW AMBULANCE TO OKU DISTRICT HOSPITAL, OKU SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, INSTEAD OF SUBMISSION OF BIDS ON 26TH APRIL 2018 AT 10 AM LOCAL. THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 26TH APRIL 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS' BOARD AS CONTAINED IN THE TENDERS' FILE CITED ABOVE, READ AS, SUBMISSION OF BIDS ON 14TH MAY 2018 AT 10 AM LOCAL TIME, THE OPENING AND EVALUATION OF THE BIDS ON 2018 AT 11 AM IN THE CONFERENCE HALL OF MINMAP BUI BY THE DIVISIONAL TENDERS'BOARD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase, in the conference hall of the Divisional Delegation of Public contracts Bui, on the 22nd March at 11:00am. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>SUBMISSION of bids on 14th May 2018 at 10 am local time. The Opening and Evaluation of the Bids on 2018 at 11 am in the conference Hall of MINMAP Bui by the Divisional Tenders'Board.</p>

BAMENDA le 24 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOU KANFON Burno

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS MINDFUL OF: THE CONSTITUTION; MINDFUL OF: THE DECREE N° 2004/275 OF 24 SEPTEMBER 2004 ON THE PUBLIC CONTRACTS CODE MINDFUL OF: THE DECREE N° 2011/408 OF 09 DECEMBER 2011 ORGANIZING THE GOVERNMENT; MINDFUL OF: THE DECREE N° 2011/410 OF 09 DECEMBER 2011 FORMING THE GOVERNMENT; MINDFUL OF: THE DECREE N° 2011/412 OF 09 DECEMBER 2011 REORGANIZING THE PRESIDENCY OF THE REPUBLIC; MINDFUL OF: THE DECREE N° 2012/074 OF 08 MARCH 2012 BEARING THE CREATION, ORGANIZATION AND FUNCTIONING OF THE TENDERS BOARD OF PUBLIC CONTRACTS; MINDFUL OF: THE DECREE N° 2012/075 OF 08 MARCH 2012 ORGANIZING THE MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS; MINDFUL OF: THE DECREE N° 2012/076 OF 08 MARCH 2012 MODIFYING AND COMPLETING CERTAIN PROVISIONS OF DECREE NO. 2001/048 OF 23RD FEBRUARY BEARING THE CREATION, ORGANIZATION AND FUNCTIONING OF THE PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY; MINDFUL OF: THE CIRCULAR N° 004/CAB/PM OF 30 DECEMBER 2005 IN RELATION TO THE APPLICATION OF THE PUBLIC CONTRACTS CODE.; MINDFUL OF: THE CIRCULAR N° 001/CAB/PR OF 19 JUNE 2012 IN RELATION TO THE AWARD AND CONTROL OF PUBLIC CONTRACTS; MINDFUL OF: THE AWARD PROPOSAL OF THE TENDERS BOARD DATED 17th APRIL 2018, CONSIDERING: THE AFOREMENTIONED TENDER FILE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Description

Successf

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 07/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 2nd MARCH 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A MASONRY WORKSHOP AT G.T.C KIKAIKELAKI-KUMBO, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.

CONSTRUCTION OF A MASONRY WORKSHOP AT G.T.C KIKAIKELAKI-KUMBO, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION. ETS NDI

The successful bidder is requested to report within three days at the Divisional Delegation of Public Contracts Bui for the necessary

BAMENDA le 23 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BURNO ABDOU KAFON

COMMUNE D'ELAK OKU

**REQUEST FOR QUOTATION DOCUMENT N° 04/2018/ECITB/PNDP/OF 03RD MAY 2018 FOR
CONSTRUCTION AND EXTENSION OF THE TANKIY GRAVITY WATER SUPPLY SCHEME WITH 12 STAND
TAPS IN ELAK OKU MUNICIPALITY**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the National Community Driven Development Program (PNDP), the ELAK-OkU Council has obtained an allocation from PNDP and considers using part of it for the CONSTRUCTION AND EXTENSION OF THE TANKIY gravity water supply scheme WITH 12 STAND TAPS IN ELAK Oku MUNICIPALITY

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

The participation to this call for competition is opened to companies having submitted a file for pre-qualification and are recorded by the PNDP Regional Coordination Unit in the following fields of intervention: (I) Water

* The participation in this call to competition is also opened to all Companies able to comply with the administrative qualification conditions as well as technical and financial conditions as defined in the request for quotation.

6. Financement

PNDP/ELAK OKU

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

The requests for quotation file can be obtained **free of charge** from the ElaK-OKU COUNCIL from 3rd May 2018, during the working days, between 7; 30 am and 3.30 pm.

9. Remises des offres

Latest date to submit the bids 23rd May, 2018, At 10:00am

10. Delai de Livraison

04 MONTHS (120 DAYS)

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Bids opening date 23rd May. 2018, At 10:30pm

14. Critères d'évaluation

The ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD commission will evaluate the offers and may if necessary appoint an expert in the field to accompany him in the analysis. The evaluation of tenders will be conducted in the following order:

- a. Verification of the conformity of administrative documents to avoid any failures at the time of attribution;
- b. Verify that the Letter of Quotation is well filled, dated and signed with the name and function of the signatory;
- c. Verify that the Descriptive and Quantitative Forms are duly filled, dated and signed;
- d. Verification of the arithmetic operations, if necessary multiplying unit prices by the quantities and by using the price in words to carry out necessary corrections;
- e. To work out a quotation summary table based on the corrected amount and ranked in ascending order;
- f. Checking in the offer classified file, of Declaration of Qualifications according to the imposed model;
- g. Verify the qualification of the bidder by comparing his declaration with the minimum requirement of qualification given in Chapter III of the present request for quotation.

If the lowest Bidder's bids ranked in the summary table are checked to satisfy the minimal conditions imposed for qualifications, the ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD will propose him as provisional contractor to the Mayor, Project owner.

If the lowest Bidder's bid does not satisfy the imposed minimal conditions of qualification, the offer will be eliminated and the ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD will carry out the examination of the offer of the second bidder in the ranking summary table. This procedure can be repeated in the event of incomplete offers or unqualified bidders.

The ELAK-OKU COUNCIL TENDER'S BOARD will draw up a detailed final evaluation report with a recommendation to the Lord Mayor (contracting Authority) for the provisional attribution of the Bid.

15. Attribution

The Lord Mayor will Invite the provisional contracting Bidder selected to present his administrative documents within 15 days. The administrative file shall include;

- a. the taxpayer card;
- bb. Attestation of Business registration
- c. Attestation to prove that bidder is current with taxes;
- d. the certificate of imposition;
- e. A certificate from ARMP of non exclusion from public contracts;
- f. A certificate of non bankruptcy from the Court of the locality were the company is based;
- g. a Certificate attesting that the bidder is in order with his social security contributions signed by Regional chief of centers CNPS or a representative;
- h. These certificates shall be dated less than three months;
- i. In addition, the mayor will invite the provisional contractor to present the technical documents (ex; personnel means, equipment and material...) for good execution of the project (see point V).

10.2. Provided with these certificates, the Lord Mayor, (Contracting Authority), will prepare the final minutes of attribution indicating that he has received a satisfactory administrative file that confirms the recommendation for attribution which was made to him by the Divisional Tender's Board.

10.3. if the bidder declared provisional winner cannot constitute a satisfactory administrative file, within 15 days, the Lord Mayor, Contracting Authority, will establish an official report confirming the failure of the Bidder to present his administrative document and will forward it to the Chairman of the ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD which will have to meet again and submit an amended evaluation report, justifying rejection of the offer initially selected, and establishing a new recommendation in conformity with the evaluation.

10.4. If the Lord Mayor, Contracting Authority, do not accept the recommendation of attribution of the Divisional Tender Board, he prepare minutes justifying his refusal on objective basis and forward it to the Chairperson of the ELAK-OKU COUNCIL INTERNAL TENDER'S BOARD which will have to meet again. In case of disagreement on the conclusions of the evaluation and the selection of the bidder, the ARMP will have to rule.

10.5 Before the contractor selected is invited to sign his contract, the result of the analysis of the offers and the proposal for an attribution of the Contracting Authority will be forwarded in writing to PNDP for NON OBJECTION for a duration not exceeding 7 days.

10.6. Within 90 DAYS following the date of reception of the offer, the contractor selected will be invited to sign a contract according to the model and the conditions presented in the present request for quotation file.

16. Durée Validité des Offres

The offers will remain valid for a period of 90 (ninety) calendar days.

17. Renseignements Complémentaires

N/A

BAMENDA le 3 Mai 2018

Le MAYOR

NGUM JEROME Njioh

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU KOUNG-KHI

DECISION N°011/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-OU/DDMAP-KK/SPM-KK DU 11 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/DD-KK/CDPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION D'UN TRONÇON DU RESEAU ELECTRICITRIQUE DU QUARTIER MBOUO DANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN,ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU KOUNG-KHI

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu L'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination de Mr AHAMED ABDOULAHY, Délégué Départemental des Marchés Publics

du Koung-Khi ;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées

et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/MINMAP/DRMAP/DDMAP-KK/CDPM/2018 du 03 avril 2018 pour les



travaux d'extension

d'un tronçon du réseau électrique du quartier Mbouo dans la Commune de Pete-Bandjoun, Arrondissement de Poumougne, Département

du Koung-Khi ; Région de l'Ouest.

Considérant La proposition contenue dans le Procès-Verbal N°034 du 09 mai 2018 et la lettre N°0026/L/PR/MINMAP/DRMAPOU/ DDMAP-KK/CDPM du 09 mai 2018 du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Département du Koung-Khi relatifs à l'examen du rapport d'Analyse des Offres et à la proposition d'attribution.

DECIDE:

Article 1er : La Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise **ETS OBUTRASCOM-BTP**, BP: 618 Bafoussam, Tel : 699 96 62 14 pour un montant de **8 385 744** (Huit millions trois cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quarante-quatre) Francs CFA HTVA ; et pour un délai d'exécution des travaux de **trois (03) mois** calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera, /-

BANDJOUN le 11 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

AHAMED ABDOULAH

COMMUNE DE MBOUDA

COMMUNIQUE N° 09 C/C/MDA /SG/18 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 DU 19 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DE MBATAP, L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE

L'entreprise dont le nom suit, est par Décision N°18 DM/C/MDA /SG déclarée attributaire de la lettre-commande relative a la DC dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

NUMERO DU DOSSIER	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
DEMANDE DE COTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 du 19 Mars 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DE MBATAP. L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA	REFERENCE MEDICO SARL	TTC de 6 654508(six millions six cent cinquante quatre mille cinq cent huit) FRANCS CFA	DEUX (02) Mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la commune de Mbouda (secrétariat général) sis au premier étage de l'hôtel de ville, Téléphone : 233 30 53 62, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'attribution. Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué; Faute de quoi, ces offres seront détruites.

MBOUDA le 2 Mai 2018

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNE DE MBOUDA

DECISION N° 18/DM/DA/SG/18 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 DU 19 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DE MBATAP, L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu La constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;
- Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu Le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990;
- Vu le décret N°2004/ du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur SONGA Pierre René aux Fonctions de préfet du département des Bamboutos.
- Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03/2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu L'arrêté N°00049/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda ;
- Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du 1^{er} Août 2014 constatant la composition des commissions Interne de passation des marchés auprès de certaines communes;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°005/C/PR/MINMAP du 07 Novembre 2013. Prescrivant les seuils de compétence, les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les Responsables des services déconcentrés du Ministère

des Marchés Publics

- Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution

du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018

Considérant l'AVIS DE DE CONSULTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 du 19 Mars 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DEMBATAP. L'ARRONDISSEMENT DEMBOUDA

Considérant le procès-verbal de la commission Interne de passation des marchés publics et la proposition d'attribution du 16 Mars 2018

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est attributaire de la lettre-commande relative à la DEMANDE DE COTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 dU 19 Mars 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DE MBATAP. L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après:

NUMERO DU DOSSIER	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
DEMANDE DE COTATION N°08/DC /C-MDA/CIPM/18 du 19 Mars 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE DE MBATAP. L'ARRONDISSEMENTDE MBOUDA	REFERENCE MEDICO SARL	TTC de 6 654508(six millions six cent cinquante quatre mille cinq cent huit) FRANCS CFA	DEUX (02) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBOUDA le 2 Mai 2018

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNE DE BATCHAM

DECISION MUNICIPALE N°10/DM/C /BAT/SG/18 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAM, MAITRE D'OUVRAGE

Vu la constitution :

Vu la loi 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation :

Vu la loi N° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats Des Communes

et établissements communaux modifié par le Décret N° 90/1464 du 09 Novembre 1990 :

Vu le décret N° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes Modificatifs subséquents :

Vu la décision N° 0051/DID/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes

de Passation des Marchés auprès de certaines Communes :

Vu l'arrêté N°00000047/A/MINNATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013

dans la Commune de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest :

Vu l'autorisation de dépenses n°52 32 422 02 641730 2811 951.

Vu le Dossier d'Appel d'Offres Dossier d'Appel d'Offres N° 07/AONO/CM/BAT /CIPM/SG/18 du 23/03/2018 (PROCEDURE D'URGENCE)

POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE DEUX LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT

DES BAMBOUTOS : Lot2 Première phase village Bambi I et Bambi II

DECIDE :



Article 1er : Le marché de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est pour compter de la signature de la présente la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

N° AONO	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	LOT	PRESTATIONS	MONTANT TTC SOUMISSION EN FCFA
N°07/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/18 DU 23/03/2018 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE DEUX LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM. DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS : Lot 2 Première phase village Bambi I et Bambi II	SOCIETE LE FRANCK SARL BP : 3845 Yaoundé	03 (trois) mois	LOT 2	ELECTRIFICATION RURALE DE DU VILLAGE BAMBI I ET BAMBI II PREMIERE PHASE VILLAGE	58 403 093 FCFA

a) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature des contrats y relatifs.

b) Le délai d'exécution court à partir de la notification des ordres de service.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et commutée partout où besoin sera./-

BATCHAM le 8 Mai 2018

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com